

Progrès dans la  
mise en œuvre  
des domaines  
prioritaires du  
**Programme  
d'action d'Istanbul**  
en faveur des  
**pays les moins  
avancés** pour la  
décennie 2011-2020





Progrès dans la  
mise en œuvre  
des domaines  
prioritaires du  
**Programme  
d'action d'Istanbul**  
en faveur des  
**pays les moins  
avancés** pour la  
décennie 2011-2020

Février 2018



---

# Table des matières

|   |           |
|---|-----------|
| <b>Résumé</b>   | <b>v</b>  |
| A. Résultats des PMA africains dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul             | v         |
| B. Perspectives de sortie de la liste des PMA   | vi        |
| C. Recommandations  | vi        |
| <b>I. Introduction</b>  | <b>1</b>  |
| <b>II. Progrès accomplis dans les domaines prioritaires</b>                                       | <b>3</b>  |
| A. Capacités productives  | 3         |
| B. Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural                                       | 6         |
| C. Commerce   | 8         |
| D. Produits de base   | 9         |
| E. Développement humain et social   | 10        |
| F. Crises multiples et autres nouveaux défis  | 16        |
| G. Mobilisation des ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités | 17        |
| H. Bonne gouvernance à tous les niveaux   | 20        |
| <b>III. Sortie de la catégorie des PMA</b>  | <b>22</b> |
| A. Historique et situation actuelle   | 22        |
| B. Nouvelles perspectives de sortie de la liste des PMA en Afrique                                | 24        |
| <b>IV. Conclusions et recommandations</b>   | <b>27</b> |
| <b>Références</b>   | <b>29</b> |
| <b>Annexe</b>   | <b>31</b> |



---

## Résumé

Le présent rapport contient une revue des résultats obtenus par les pays africains les moins avancés (PMA africains) dans huit domaines prioritaires du Plan d'action d'Istanbul et une évaluation de leurs perspectives de sortie de la catégorie des pays les moins avancés (PMA). Le rapport de 2018 revêt une importance supplémentaire, parce qu'il coïncide avec l'examen triennal de 2018 des PMA, un processus qui évalue l'admissibilité des pays à l'inclusion dans la liste des PMA ou à la sortie de cette liste.

### A. Résultats des PMA africains dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul

Les résultats des PMA africains dans la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul sont contrastés, comme on le verra en détail ci-dessous.

Parmi les tendances positives, on peut citer :

*Un accès amélioré à Internet* : L'accès à Internet a plus que doublé dans les PMA africains, passant de 5 % de la population en 2001 à 12 % en 2015. Les pays qui ont obtenu les meilleurs résultats par rapport à cet indicateur sont Sao Tomé-et-Principe, le Soudan et le Lesotho. Un fait notable est qu'aucun PMA africain n'a connu de renversement de tendance dans les progrès accomplis dans ce domaine.

*Une part croissante des sources d'énergie renouvelables autres que l'hydroélectricité* : En moyenne, les PMA africains qui ont fourni des données dans ce domaine ont doublé leur part d'énergie produite à partir de ressources renouvelables autres que l'hydroélectricité. Les gains ont toutefois été concentrés dans les zones rurales.

*Des accroissements, quoique modestes, de la productivité agricole* : Entre 2011 et 2014, les PMA africains ont enregistré un accroissement

de 4,2 % de leur productivité agricole, ce qui représente un accroissement annuel de moins de 1 %. Le fait que ces accroissements de la productivité agricole ont été infimes s'explique en partie par l'accès limité aux engrais et aux infrastructures d'irrigation.

*Des améliorations de l'indice du développement humain et d'autres indicateurs sociaux* : La hausse des dépenses de santé par habitant a aidé à améliorer l'accès à l'eau et aux services d'assainissement et a aussi conduit à des améliorations des scores des PMA africains à l'indice du développement humain. En 2015, le score des PMA africains à l'indice du développement humain s'est amélioré en passant à 0,461, alors qu'il était de 0,449 en 2011. En dépit de ces progrès, aucun des PMA africain, à l'exception de Sao Tomé-et-Principe, ne remplit en 2018 les critères de l'admissibilité sur la base de l'indice du capital humain.

*Des économies plus diversifiées* : Les PMA africains ont enregistré des améliorations en matière de diversification économique, sur la base de l'indice Herfindahl-Hirschman de concentration du marché, qui, pour ces pays, a connu une orientation à la baisse, de 0,65 en 2008 à 0,38 en 2016.

Parmi les tendances négatives, on peut citer :

*Une valeur ajoutée manufacturière en baisse* : La baisse de la concentration des produits ne s'est pas accompagnée d'un élargissement de la base manufacturière des PMA africains. La valeur ajoutée manufacturière en tant que pourcentage du produit intérieur brut (PIB) a baissé dans les PMA africains, de 10,7 % en 2001 à 7,8 % en 2015, mais elle a connu une légère hausse pour les PMA pris dans leur ensemble.

*Une croissance des taudis* : L'accroissement rapide des populations urbaines dans les PMA africains s'est accompagné d'une augmentation du nombre de personnes

vivant dans des taudis. En 2014, près de 66 % de la population urbaine vivait dans des taudis ou des établissements spontanés. Cela a des répercussions en matière de santé et d'exposition aux catastrophes dues au climat et à d'autres catastrophes naturelles.

*De faibles taux de mobilisation des ressources nationales et une forte dépendance à l'égard de l'aide publique au développement :* Le taux de mobilisation des ressources nationales reste faible, à près de 15 % du PIB, ce qui rend la plupart des PMA africains fortement dépendants à l'égard de l'aide publique au développement (APD). La capacité de ces pays à investir est aussi en baisse, comme le montrent les tendances de la formation de capital fixe. Cela a une incidence négative sur la croissance et le développement.

*Un Faible bilan en matière de gouvernance :* les PMA africains ont obtenu de médiocres résultats par rapport aux indicateurs de la gouvernance et occupent le bas du classement de l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique. Ils ont aussi de médiocres résultats par rapport aux indicateurs de l'efficacité de l'État, de la primauté du droit et de la qualité de la réglementation, qui sont des indicateurs de la Banque mondiale en matière de gouvernance dans le monde. Les résultats des pays pris individuellement varient considérablement, d'un niveau élevé de 60 points et plus sur 100 (pour le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Sénégal) à moins de 30 points (pour la République centrafricaine, le Soudan du Sud et la Somalie).

## **B. Perspectives de sortie de la liste des PMA**

*Un nouveau pays africain est en passe de sortir de la catégorie des PMA :* Sao Tomé-et-Principe a rempli les critères de l'admissibilité à la sortie de la catégorie des PMA pour le deuxième examen triennal consécutif et est probablement le prochain pays africain qui fera l'objet d'une recommandation pour la sortie de la catégorie des PMA. À la différence de celle de l'Angola et de la Guinée équatoriale, l'admissibilité de Sao Tome-et-Principe à

la sortie de la catégorie des PMA n'est pas fondée exclusivement sur le revenu national brut (RNB) par habitant.

*De façon disproportionnée, un plus petit nombre de PMA africains remplissent les critères de sortie de la liste des PMA en 2018 :* Si le nombre de l'ensemble des PMA qui remplissent les critères de sortie de la catégorie est en hausse, de façon disproportionnée, un petit nombre seulement de ces pays sont africains. Seuls deux des 12 pays qui remplissent les critères de sortie de la liste des PMA en 2018 sont des pays africains, à savoir l'Angola et Sao Tomé-et-Principe.

*Des perspectives plus brillantes de sortie de la liste des PMA en 2021 :* Cinq pays africains sont dans la fourchette pour remplir les critères de sortie de la liste des PMA pour la première fois, en 2021. En particulier, Djibouti, le Lesotho et le Togo seront les plus probables pays africains à devenir admissibles à la sortie de la liste des PMA, pour la première fois, d'ici le prochain examen triennal de 2021.

## **C. Recommandations**

Les PMA africains doivent redoubler d'efforts pour accélérer leur passage dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. En particulier, des interventions stratégiques dans le développement humain revêtiront une importance cruciale, étant donné que, en 2018, aucun pays africain n'a atteint le seuil de l'admissibilité à la sortie de la liste des PMA sur la base de l'indice du capital humain.

Le maintien des progrès permettant de remplir les critères du RNB par habitant et de vulnérabilité économique exigera une plus grande diversification des économies, afin de réduire au minimum l'exposition à la volatilité des prix des produits de base et à d'autres chocs extérieurs. Il sera aussi nécessaire à cet effet de renforcer les capacités de gestion des risques de catastrophe et la résilience face aux chocs écologiques.

Pour assurer un financement durable de leurs priorités de développement, les PMA africains

doivent renforcer leur capacité et efforts de mobilisation des ressources tant nationales qu'extérieures pour répondre aux importants besoins d'investissement dans les services sociaux de base, l'énergie et les infrastructures. Comblent les lacunes dans la collecte et la gestion de l'impôt, élargir l'assiette fiscale et rationaliser les règles qui régissent les affaires constituent quelques un des moyens d'accroître les recettes.

Il convient d'améliorer la gouvernance, de présenter l'Afrique comme une destination attrayante pour faire des affaires et de prendre

des mesures importantes pour attirer les flux de l'investissement étranger direct (IED).

Outre le Plan d'action d'Istanbul, les PMA africains sont en train de mettre en œuvre d'autres instruments connexes, notamment le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063, ce qui requiert l'adoption d'approches intégrées, cohérentes et coordonnées ainsi que la mise en place d'institutions plus robustes et de systèmes de planification, de mise en œuvre, de suivi des programmes et d'établissement de rapports au sujet de ces programmes.



# I. Introduction

L'Afrique compte 33 PMA, ce qui représente deux tiers des 47 PMA existant dans le monde et rend le Programme d'action d'Istanbul particulièrement pertinent pour ce continent. En 2017, les PMA africains avaient une population de près de 654 millions<sup>1</sup> de personnes, soit plus de la moitié de la population du continent. Les personnes vivant dans les PMA africains sont confrontées à de nombreuses difficultés, qui requièrent des approches de développement différentes de celles d'autres pays en développement. Le Programme d'action d'Istanbul reconnaît que tant les PMA que leurs partenaires au développement doivent faire des efforts particuliers, si l'on veut que ces pays soient à même de transformer de façon durable leurs économies et passer, dans les délais, dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire et dans celle des pays à revenu élevé.

Il est important de noter que, outre le Plan d'action d'Istanbul, les PMA africains sont

en train de mettre en œuvre aussi à la fois le Programme de développement durable à l'horizon 2030 et l'Agenda 2063. Ceci implique un nouvel engagement qui doit être mis en œuvre dans ces pays par des institutions déjà surchargées et pâtissant d'un déficit de capacités. Par conséquent, il est nécessaire d'adopter des approches intégrées et cohérentes pour appliquer ces cadres et établir des rapports à leur sujet, afin d'éviter les doubles emplois et le manque d'efficacité. L'appui financier et technique permettant de renforcer les capacités et les systèmes nationaux, en particulier dans les domaines de la planification, de la mise en œuvre, du suivi des programmes, et de l'établissement de rapports à leur sujet est nécessaire, si l'on veut exploiter les synergies entre des objectifs, cibles et indicateurs étroitement liés, afin de tirer un maximum d'effet des politiques appliquées.

---

<sup>1</sup> Sur la base de projections reposant sur une variante médiane-

**Tableau 1: Les PMA africains et les trois critères de l'appartenance à la catégorie des PMA**

| Pays                             | Année d'inclusion | Revenu national brut par habitant 2016 (dollars des États Unis) | Indice du capital humain | Indice de vulnérabilité économique | Population en 2017, (en millions) |
|----------------------------------|-------------------|---|--------------------------|------------------------------------|-----------------------------------|
| Angola*                          | 1994              | 3 450   | 52,5                     | 36,8                               | 29,8                              |
| Bénin                            | 1971              | 820   | 49,8                     | 34,3                               | 11,2                              |
| Burkina Faso                     | 1971              | 620   | 42,9                     | 38,2                               | 19,2                              |
| Burundi                          | 1971              | 280   | 38,5                     | 44,5                               | 10,7                              |
| Comores                          | 1977              | 770   | 49,4                     | 52,4                               | 0,8                               |
| Djibouti                         | 1982              | 1 629**   | 58                       | 36,3                               | 0,96                              |
| Érythrée                         | 1994              | 444**   | 42,9                     | 54,7                               | 5,1                               |
| Éthiopie                         | 1971              | 660   | 45,3                     | 32,1                               | 105                               |
| Gambie                           | 1975              | 430   | 51,8                     | 72,2                               | 2,1                               |
| Guinée                           | 1971              | 670   | 39,5                     | 30,2                               | 12,7                              |
| Guinée-Bissau                    | 1981              | 600   | 41,7                     | 52,4                               | 1,9                               |
| Lesotho                          | 1971              | 1 270   | 61,6                     | 42                                 | 2,23                              |
| Libéria                          | 1990              | 370   | 37,2                     | 53,2                               | 4,7                               |
| Madagascar                       | 1991              | 400   | 54,5                     | 37,8                               | 25,6                              |
| Malawi                           | 1971              | 320   | 52,5                     | 47,1                               | 18,6                              |
| Mali                             | 1971              | 770   | 43,1                     | 36,8                               | 18,5                              |
| Mauritanie                       | 1986              | 1 130   | 46,9                     | 39,9                               | 4,4                               |
| Mozambique                       | 1988              | 480   | 45,8                     | 36,7                               | 29,7                              |
| Niger                            | 1971              | 370   | 35,4                     | 35,3                               | 21,5                              |
| Ouganda                          | 1971              | 540   | 50,2                     | 31,7                               | 42,9                              |
| République centrafricaine        | 1975              | 370   | 17,4                     | 33,6                               | 4,7                               |
| République démocratique du Congo | 1991              | 430   | 41,9                     | 27,2                               | 81,3                              |
| République-Unie de Tanzanie      | 1971              | 630   | 56,0                     | 27,9                               | 57,3                              |
| Rwanda                           | 1971              | 700   | 55                       | 36,4                               | 12,2                              |
| Sao Tomé-et-Principe             | 1982              | 1 720   | 86                       | 41,2                               | 0,2                               |
| Sénégal                          | 2000              | 950   | 57,1                     | 33,4                               | 15,9                              |
| Sierra Leone                     | 1982              | 490   | 27,4                     | 51,6                               | 7,6                               |
| Somalie                          | 1971              | 119**   | 16,7                     | 34,7                               | 14,7                              |
| Soudan                           | 1971              | 2 140   | 53                       | 49,2                               | 40,5                              |
| Soudan du Sud                    | 2012              | 573**   | 25,8                     | 55,6                               | 12,6                              |
| Tchad                            | 1971              | 720   | 22,1                     | 52,4                               | 14,9                              |
| Togo                             | 1982              | 900   | 61,8                     | 28,3                               | 7,8                               |
| Zambie                           | 1991              | 1 360   | 58,6                     | 40,5                               | 17,1                              |
| Seuil d'admissibilité (2015)     |                   | 1,242   | 66                       | 32                                 | Total : 654,4                     |

**Sources :** UNdata (2018), Département des affaires économiques et sociales de l'ONU (2018), ONU (2017) et Banque mondiale (2017).

\* On s'attend à ce que ce pays sorte de la catégorie des PMA en 2021 : \*\*Valeurs émanant du Département des affaires économiques et sociales de l'ONU.

## II. Progrès accomplis dans les domaines prioritaires

La présente section du rapport contient des informations mises à jour sur les résultats des PMA africains par rapport aux indicateurs du Programme d'action d'Istanbul.

### A. Capacités productives

Le renforcement des capacités productives constitue le premier domaine prioritaire du Programme d'action d'Istanbul. Les PMA africains doivent se doter de solides capacités productives, s'ils veulent parvenir à une croissance accélérée et partagée reposant sur un développement industriel et une transformation structurelle. Les capacités productives ont trait à un vaste ensemble de facteurs, notamment les infrastructures, les compétences entrepreneuriales et la mesure dans laquelle les secteurs se trouvent liés les uns aux autres<sup>2</sup>. Sur ce point, le Programme d'action d'Istanbul propose un certain nombre

d'indicateurs qui illustrent les progrès accomplis dans le développement de ces capacités et qui sont examinés ci-dessous.

Les PMA africains sont en retard sur les PMA des autres parties du monde dans le domaine manufacturier. La valeur ajoutée manufacturière en tant que pourcentage du PIB a effectivement continué de baisser dans les PMA africains. Par contraste, pour le groupe des PMA pris dans son ensemble, non seulement ce chiffre est plus élevé, mais il n'a pas non plus cessé de s'accroître, quoique de façon infime, depuis 2012. Cette incapacité à donner une impulsion à la valeur ajoutée manufacturière en tant que pourcentage du PIB rend ces pays vulnérables face aux chocs et limite leur capacité de créer des emplois (tableau 2).

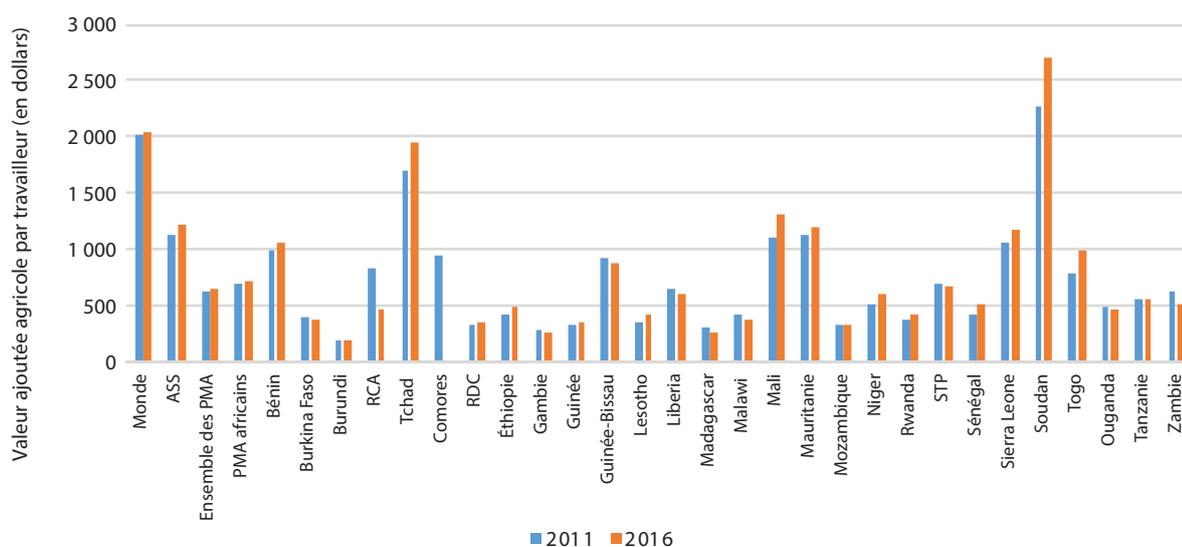
**Tableau 2: Valeur ajoutée manufacturière (pourcentage du PIB), groupes choisis**

| Groupe                  | 2001 | 2011 | 2012 | 2013 | 2014 | 2015 |
|-------------------------|------|------|------|------|------|------|
| Monde                   | 18,6 | 16,7 | 16,6 | 16,3 | 16,5 | 16,6 |
| Afrique subsaharienne   | 11,6 | 10,1 | 10,3 | 10,5 | 10,8 | 10,7 |
| Ensemble des PMA        | 10,2 | 11,9 | 12,5 | 12,4 | 12,5 | 12,6 |
| PMA africains (moyenne) | 10,7 | 11,1 | 8,5  | 8,2  | 8,1  | 7,8  |

**Source :** Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (décembre 2017).

2 CNUCED, (2016) Rapport sur les pays les moins avancés, 2006 : Renforcement des capacités productives.

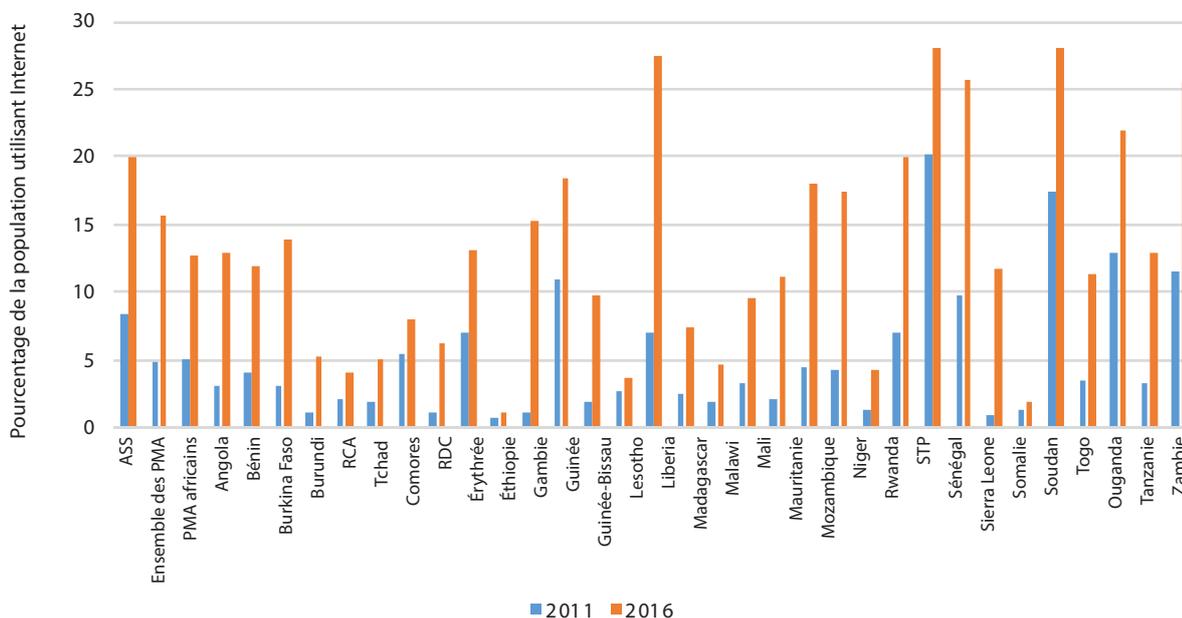
**Figure 1: Valeur ajoutée agricole par travailleur (valeurs en dollars constants de 2010), 2011 et 2016**



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (décembre 2017).

Clef : ASS = Afrique subsaharienne, RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

**Figure 2: Pourcentage de la population utilisant Internet**



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (décembre 2017).

Clef : ASS = Afrique subsaharienne, RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

La productivité agricole est en très faible hausse dans les PMA africains. L'agriculture est un secteur très important pour beaucoup de ces pays, en raison de leurs très nombreuses

populations rurales, qui tirent leurs moyens de subsistance de ce secteur. D'où la nécessité cruciale d'accroître la productivité dans ce secteur pour améliorer les moyens

de subsistance et réduire la pauvreté. La productivité agricole dans les PMA africains ne s'est accrue que de façon infime durant la période 2011-2016. Si la valeur ajoutée par travailleur dans ce secteur est plus élevée que la moyenne du groupe des PMA pris dans son ensemble, elle se situe toutefois nettement en dessous de la moyenne de l'Afrique subsaharienne (figure 1). Il existe néanmoins de nombreux PMA dont la productivité a de fait nettement baissé. L'examen du secteur agricole se poursuit dans la section B ci-dessous.

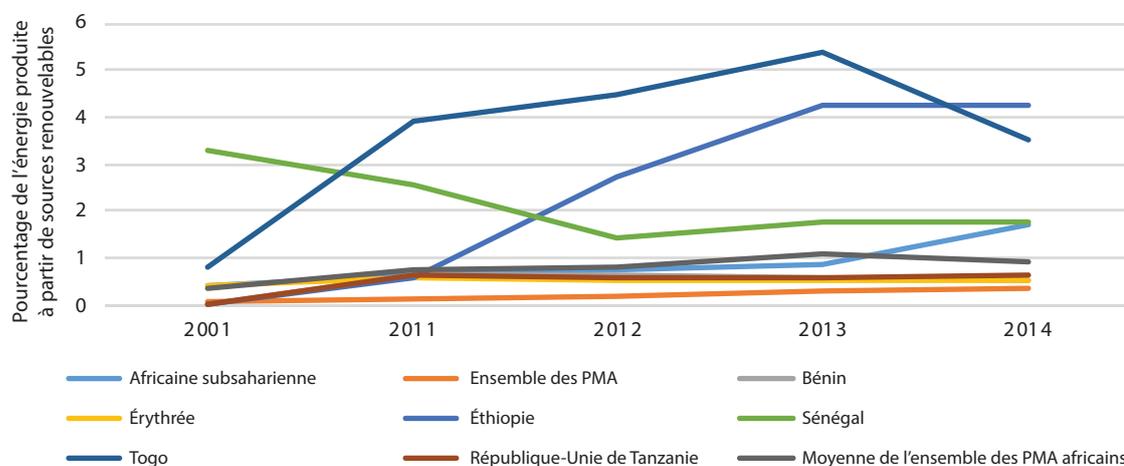
Les technologies de la communication continuent de révolutionner la manière de faire les affaires à travers le monde et, dans les PMA africains, l'accès à Internet s'est considérablement amélioré. Dans les PMA, toutefois, tout le monde n'a pas tiré profit de ce bond en avant technologique. Il s'agit là d'un domaine dans lequel des avancées considérables sont, toutefois, intervenues, et la figure 2 illustre comment 2016 est différent de 2011 à cet égard. En 2011, près de 5 % de la population dans l'ensemble des PMA africains avait accès à Internet, alors que, en 2016, ce chiffre avait plus que doublé, se situant à 12,8 %. Des pays comme le Lesotho ont fait état de résultats remarquables en matière d'amélioration de la connectivité, qui est passée de 7 % de la population en 2011

à 27,4 % en 2016. En outre, par rapport à cet indicateur, aucun PMA africain n'a connu de renversement de tendance dans les progrès accomplis dans ce domaine. Si certaines valeurs atypiques existent, la majorité des PMA africains est en train de remporter des succès considérables dans l'accès de leurs populations à Internet.

En dépit de ces progrès, toutefois, ces chiffres restent encore très faibles et la cible fixée dans le Programme d'action d'Istanbul de 100 % d'accès à Internet à l'horizon 2020 reste très éloignée. Ceci est particulièrement vrai pour les pays qui ont les plus mauvais résultats, comme l'Érythrée, la Guinée-Bissau, Madagascar, le Niger, la République centrafricaine et la Somalie, où la proportion de la population ayant accès à Internet reste encore inférieure à 5 %.

Le Programme d'action d'Istanbul comprend un objectif consistant à accroître la fourniture totale d'énergie par personne dans les PMA, mais, plus précisément, il fixe aussi l'objectif d'augmenter la part de la production électrique provenant des sources renouvelables. Les progrès accomplis dans la réalisation de ce dernier objectif sont présentés dans la figure 3. Dans ce domaine, seul un petit nombre de PMA africains ont fourni suffisamment de données dans le cadre des indicateurs du

**Figure 3: Pourcentage de l'électricité produite à partir de sources renouvelables (autres que l'hydroélectricité)**



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (décembre 2017).

développement dans le monde, mais il est néanmoins clair que des progrès sont en train d'être accomplis. Pour les PMA africains ayant fourni des données, le pourcentage moyen de l'énergie produite à partir de sources renouvelables autres que l'hydroélectricité a plus que doublé depuis 2011. En dépit du niveau de référence relativement bas à partir duquel le progrès est mesuré, ce résultat reste tout de même notable. Toutefois, un pays clef, l'Éthiopie, influe sur cette analyse, ce pays ayant, depuis 2011, porté sa part de production d'énergie renouvelable autre que l'hydroélectricité de 1 % à près de 5 %. Du fait que la moyenne n'est calculée qu'à partir des données fournies par six pays, cette hausse de 5 % qu'a réalisée l'Éthiopie – de même que celle dont a fait état le Togo – influence fortement la moyenne.

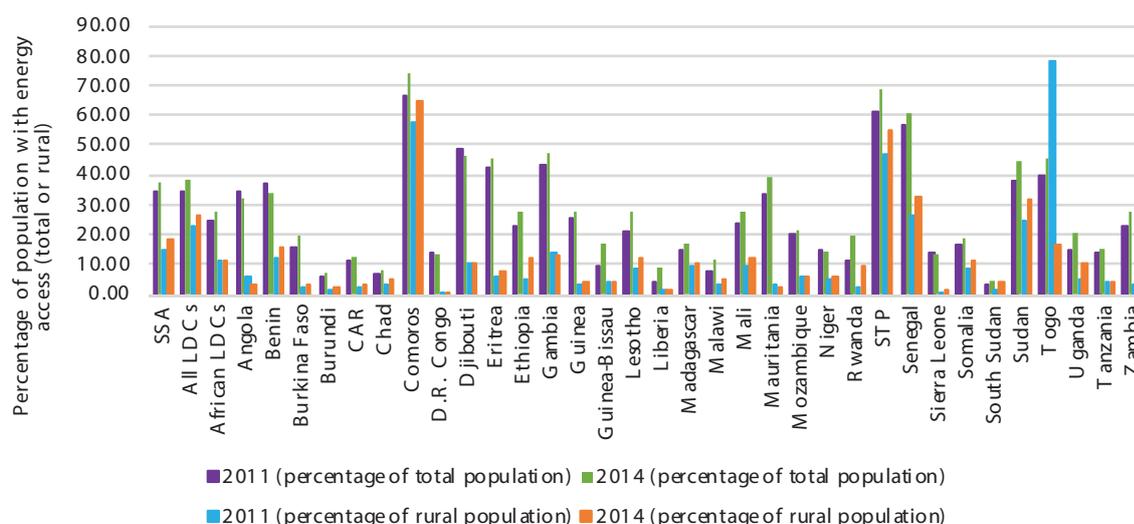
En termes d'accès globale à l'énergie, la ventilation entre populations rurale et urbaine est révélatrice. La figure 4 montre que, si l'accès est de façon générale en train de s'améliorer dans les PMA africains, les habitants des zones rurales continuent d'avoir un accès à l'électricité de loin plus faible que celui de la population générale. Il s'agit là d'un autre domaine où, en dépit d'un certain progrès, l'amélioration générale dans l'accès

est plutôt infime que révolutionnaire. De fait, en moyenne, pour l'ensemble des PMA africains, la proportion de la population rurale ayant accès à l'énergie ne s'est accrue que de façon infime, passant de 11,3 % en 2011 à 11,5 % en 2014. Les chiffres correspondants pour la population totale durant les mêmes années sont de 24,6 % et 27,9 %, une augmentation plus prometteuse certes, mais qui ne peut néanmoins pas être décrite comme l'accroissement rapide des capacités productives prévu dans le Programme d'action d'Istanbul. Si le Programme d'action d'Istanbul ne contient pas d'indication de l'année 2020 comme la date cible de l'accès à l'énergie pour tous (comme c'est le cas pour l'accès à Internet), la date qui y est fixée, 2030, n'en exigera pas moins, elle aussi, un effort massif des PMA eux-mêmes et de leurs partenaires de développement.

## B. Agriculture, sécurité alimentaire et développement rural

Les PMA africains ont connu des accroissements infimes de leur productivité agricole, du fait en partie d'un accès insuffisant aux engrais et aux infrastructures d'irrigation. L'agriculture est un secteur clef

**Figure 4: Pourcentage de la population – totale et rurale – ayant accès à l'énergie, 2011 et 2014**



**Source :** Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (décembre 2017).

**Clef :** ASS = Afrique subsaharienne, RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

pour que les PMA africains soient à même de fournir suffisamment de nourriture à leurs populations. Les PMA sont, de façon générale, moins bien intégrés au commerce mondial et régional, d'où leur dépendance à l'égard de leur propre production de cultures vivrières dans une plus grande mesure que les pays fortement intégrés. En outre, dans les PMA, une proportion très élevée de la population vit dans les zones rurales, et, dans ces zones, l'agriculture est souvent la principale source d'emplois.

Comme cela a été exposé dans la section sur les capacités productives, la valeur ajoutée agricole par travailleur ne s'est pas accrue de façon substantielle au cours de la mise en œuvre du Plan d'action d'Istanbul. En prenant pour base la valeur ajoutée de 696 dollars des États-Unis par travailleur en 2011, l'accroissement n'a été que de 4,2 %, en passant à 725 dollars par travailleur (voir figure 4). Certes, tout accroissement est bénéfique, mais à ce rythme de croissance de 0,8 % par an, il faudra 85 ans aux PMA pour doubler leur productivité et parvenir à la même productivité agricole moyenne que celle qu'avait atteinte le monde en 2011.

Le tableau 3 montre une cause potentielle de la faible productivité par travailleur dans les PMA africains : le faible usage des engrais. L'Afrique subsaharienne utilise beaucoup moins d'engrais par hectare de terres arables, comparativement à la moyenne mondiale. La moyenne des PMA africains est encore moins élevée, représentant à peu près trois

quarts de celle de l'Afrique subsaharienne. La valeur pour les PMA pris dans leur ensemble est substantiellement plus élevée, ce qui montre que la faible utilisation de l'engrais est un problème qui se pose en Afrique à un degré qui ne se voit nulle part ailleurs dans le monde. Quant aux tendances, on voit que l'utilisation d'engrais par hectare de terres arables s'est accrue dans les PMA africains depuis le commencement de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul, et qu'elle a doublé depuis 2001. En dépit de cet accroissement, le taux de croissance ne suffit pas pour que l'utilisation d'engrais puisse atteindre durant la prochaine décennie des niveaux comparables ne serait-ce qu'à la moyenne de l'ensemble des PMA.

Le peu de recours à l'irrigation constitue, en toute probabilité, une autre cause de la faible productivité des PMA africains. Même s'il est particulièrement difficile de recueillir au niveau des pays des données sur l'importance du recours à l'irrigation, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) estime que l'Afrique subsaharienne, où sont concentrés la plupart des PMA africains, n'irrigue que 3 % de ses terres arables, alors que la moyenne mondiale est de 21 %<sup>3</sup>. La variabilité du climat continuant d'être source de préoccupation pour les producteurs agricoles partout dans le monde, l'existence de systèmes d'irrigation adéquats permettant aux agriculteurs de dépendre moins des cycles des précipitations naturelles revêtira de plus en plus d'importance.

**Tableau 3: Consommation d'engrais (kilogrammes par hectare de terres arables)**

| Groupe                  | 2001  | 2011  | 2012  | 2013 |
|-------------------------|-------|-------|-------|------|
| Monde                   | 104,6 | 133,8 | 135,2 | 138  |
| Afrique subsaharienne   | 11,8  | 16,1  | 17,2  | 16   |
| Ensemble des PMA        | 16,9  | 24,4  | 24,1  | 26,8 |
| PMA africains (moyenne) | 6,4   | 10,2  | 11,3  | 12   |

**Source :** Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (décembre 2017).

3 FAO, (2016). Site Internet d'AQUASTAT. Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO), consulté le 31 janvier 2018, disponible à l'adresse : <http://www.fao.org/nr/water/aquastat/didyouknow/index3.stm>.

## C. Commerce

La part des PMA africains dans le commerce mondial a baissé ces dernières années. Le commerce constitue un moyen pour les pays en développement d'accroître leur richesse, grâce à la fois à un accès aux produits et technologies qu'ils ne peuvent pas produire localement et à l'exportation de produits pour lesquels ils disposent d'un certain avantage comparatif. Souvent, les pays qui sont capables de commercer plus avec les autres pays sont ceux-là qui ont les taux de développement les plus élevés et le commerce constitue donc un des domaines prioritaires où des mesures doivent être prises dans le cadre de la mise en œuvre du Programme d'action d'Istanbul. Les pays sans littoral éprouvent plus de difficultés à faire du commerce et l'Afrique se caractérise par le fait qu'elle compte plus de pays sans littoral que tout autre continent, ce qui a une incidence négative sur le développement du continent.

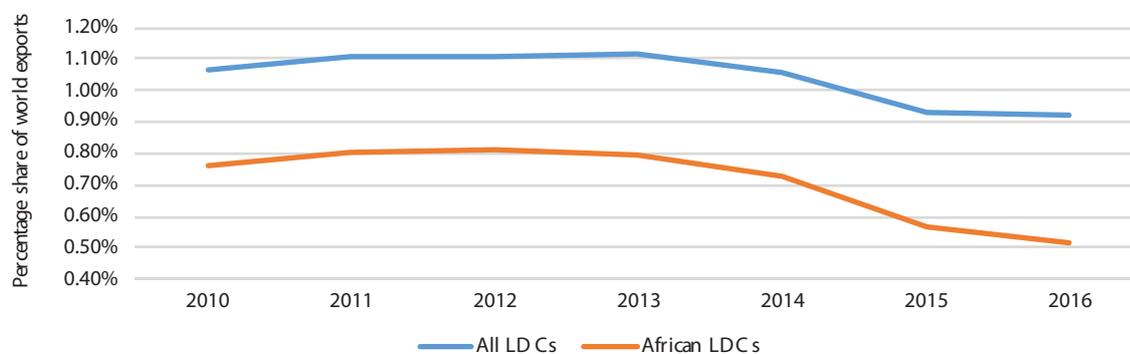
Les préférences commerciales constituent un des principaux avantages que la communauté internationale a accordés aux PMA. Diverses initiatives bilatérales ou multilatérales, comme la loi sur la croissance et les possibilités économiques de l'Afrique adoptée par les États-Unis d'Amérique, ou l'initiative « tout sauf les armes » de l'Union européenne permettent un large accès des produits des PMA aux marchés. Néanmoins, de nombreux pays africains ont eu des difficultés

à accroître leur participation au système commercial mondial, et ces difficultés sont liées aux défis de l'industrialisation auxquels font face les pays moins fortunés et à la dépendance de ces pays à l'égard des produits de base.

Le Programme d'action d'Istanbul vise précisément à doubler la part des PMA dans le commerce international, en fixant comme repère une part de 1 % en 2010. Le Programme met aussi l'accent sur la nécessité d'élargir la base des exportations des PMA, une question qui sera aussi examinée dans la section suivante du présent rapport, qui porte sur les produits de base.

Comme cela apparaît dans la figure 5, durant la mise en œuvre du Plan d'action d'Istanbul, la part des exportations des PMA dans les exportations mondiales a en fait baissé, après être restée à un bon niveau de 2010 à 2013. La part des PMA africains dans les exportations mondiales a nettement baissé, de 0,79 % en 2013 à 0,52 % en 2016, en raison dans une large mesure de la baisse des prix des produits de base<sup>4</sup> entraînée par le ralentissement de la croissance de l'économie chinoise<sup>5</sup>. Compte tenu de la dépendance disproportionnée des PMA africains à l'égard des exportations de produits de base, leur exposition à ce choc des prix des produits de base a été relativement élevée. Cette évolution négative accentue la

**Figure 5: Part des PMA dans les exportations mondiales**

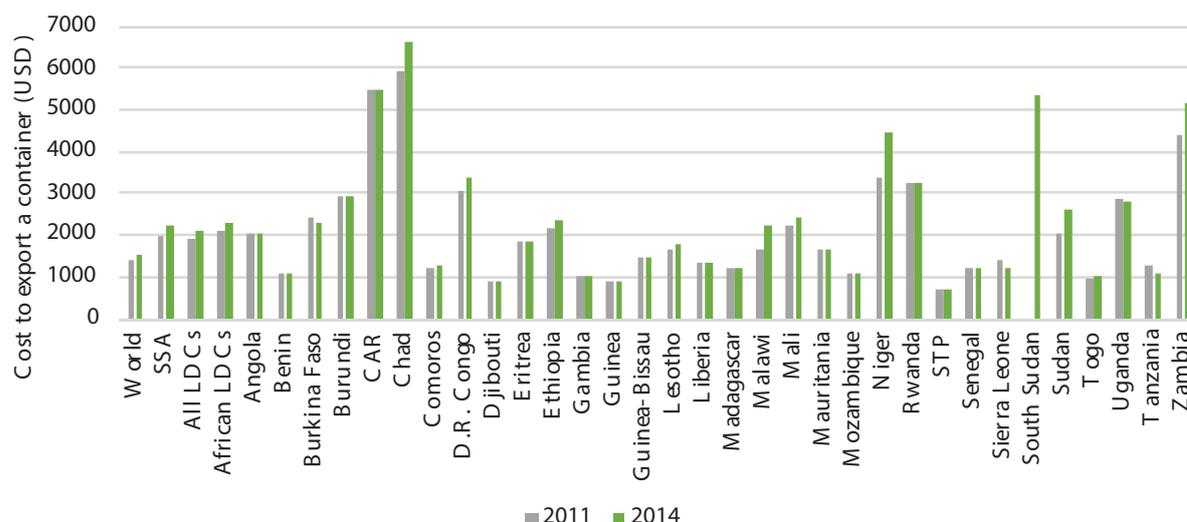


Source: UNCTADstat (2017).

<sup>4</sup> UNCTADstat.

<sup>5</sup> Fonds monétaire international, *Perspectives de l'économie mondiale*, avril 2017.

**Figure 6: Coût de l'exportation, 2011 et 2014 (montant en dollars par conteneur)**



**Source :** Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (décembre 2017).

**Clef :** ASS = Afrique subsaharienne, RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

nécessité pour de tels pays de diversifier et de transformer leurs économies dépendantes des produits primaires.

Les coûts d'exportation constituent un obstacle au commerce qui tend à être plus élevés pour les pays sans littoral. La figure 6 montre que, si les PMA africains ne semblent pas acquitter de coûts sensiblement plus élevés pour l'exportation d'un conteneur, les pays sans littoral de l'Afrique subsaharienne, comme la République centrafricaine, le Soudan du Sud, le Tchad et la Zambie, font pour ce qui les concerne, effectivement face à des coûts particulièrement élevés. L'Afrique compte 16 pays en développement sans littoral, et les coûts qu'acquittent ces pays pour faire du commerce peuvent être nettement plus élevés que pour les pays côtiers. Malheureusement, le simple fait de la distance séparant les pays concernés des ports les plus proches est quelque chose qui ne peut pas être changé, d'où la nécessité pour eux d'adopter des politiques novatrices, de procéder à des changements dans les domaines des infrastructures et des institutions, afin de surmonter cette difficulté. Ces changements peuvent subir les effets des politiques douanières, des accords commerciaux bilatéraux, des investissements dans les réseaux routiers

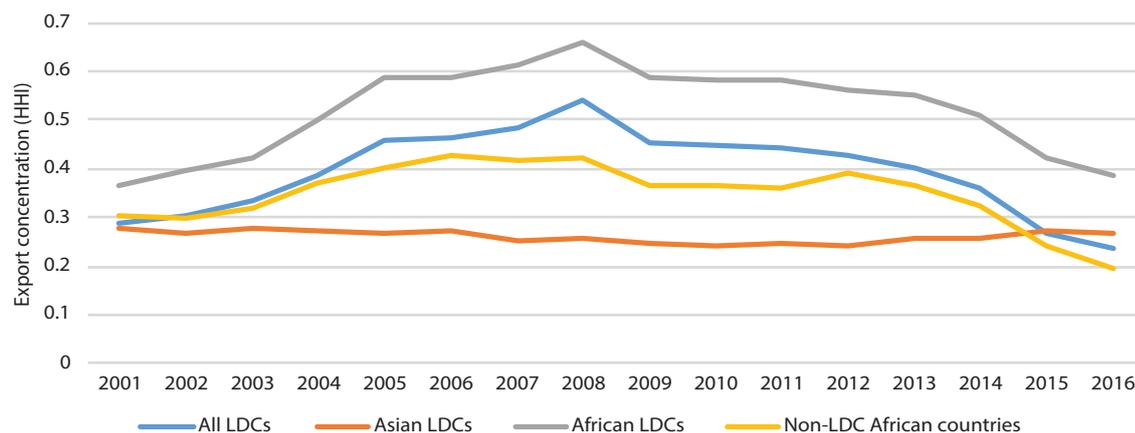
et ferroviaires et du choix de viser des produits et services pour lesquels les coûts d'exportation sont naturellement faibles.

## D. Produits de base

Les économies des PMA africains deviennent de plus en plus diversifiées. De nombreux PMA africains sont principalement des exportateurs de matières premières. Par exemple, la dépendance de la Zambie à l'égard du cuivre, de l'Angola à l'égard du pétrole et du Malawi à l'égard du tabac rend les économies de ces pays particulièrement sensibles aux fluctuations du prix d'un seul produit de base. Le Programme d'action d'Istanbul vise à diversifier les économies des PMA, afin de réduire la dépendance de ces pays à l'égard des produits de base. Des faits tendent à prouver que c'est ce qui est en train de se faire, comme le montre la figure 7.

L'axe vertical de la figure 7 donne la valeur de l'indice Herfindahl-Hirschman de la concentration des produits. Plus la valeur est élevée, plus une économie est dépendante à l'égard d'un petit nombre de biens et de services pour l'essentiel de ses exportations. Si ce chiffre pour l'ensemble des pays africains a été historiquement élevé, voire plus élevé encore pour les PMA africains, l'indice de

**Figure 7: Concentration des exportations 2001-2016**



Source : UNCTADstat (2017).

Clef : IHH = Indice Herfindahl-Hirsschman

concentration continue de baisser au fil du temps. Vu que les PMA africains constituent une grande proportion de l'ensemble des PMA dans le monde, la valeur moyenne pour l'ensemble des PMA a continué à baisser ces quelques dernières années, même si la concentration des exportations des PMA asiatiques a légèrement augmenté.

Les pays africains sont conscients du besoin de diversifier leurs économies et, à cette fin, ils incluent fréquemment la diversification en tant qu'objectif essentiel dans leurs plans nationaux de développement. La diversification pour sortir de la dépendance à l'égard des produits de base est, toutefois, un objectif difficile à atteindre et peut comprendre la nécessité de passer des secteurs les plus solides de l'économie, ceux qui rapportent le plus de recettes provenant de l'étranger, à des secteurs faibles et qui requièrent des efforts de développement importants.

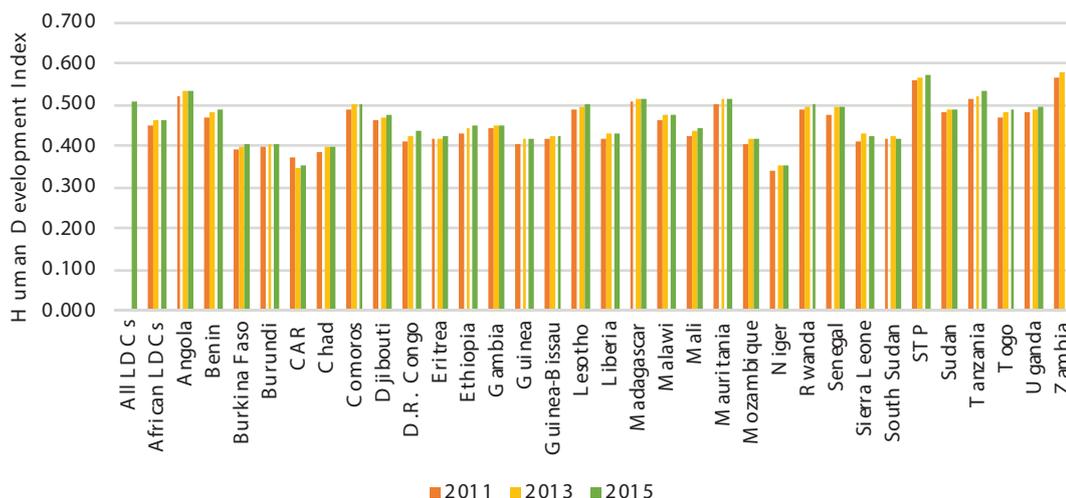
En 2017, la Guinée équatoriale est sortie de la catégorie des PMA. Elle a obtenu cette sortie de la liste des PMA bien qu'ayant une économie qui exporte principalement (plus de 90 %) des produits pétroliers et qui est particulièrement peu diversifiée. Le pays est sorti de la catégorie des PMA sur la base du critère du seul revenu, ce qui signifie que, en dépit du fait qu'il n'a pas atteint les seuils des indices de vulnérabilité économique et du

capital humain, son revenu était suffisamment élevé pour le rendre admissible à la sortie de la catégorie des PMA. La sortie de la Guinée équatoriale de la liste des PMA illustre le fait que la diversification économique n'est pas une condition préalable pour la sortie de la catégorie des PMA.

## E. Développement humain et social

Le développement humain s'améliore dans les PMA africains, même si c'est à partir de niveaux très bas et à un rythme lent. En 2015, les scores à l'indice du développement humain des PMA africains se sont améliorés en passant à 0,461, alors qu'ils se situaient à 0,449 en 2011 (figure 8). Durant cette période, seuls deux pays, la République centrafricaine et la Sierra Leone, ont connu une baisse de leurs scores à cet indice. Comme on peut le voir dans la figure 9, on remarque que les PMA africains d'Afrique du Nord et d'Afrique australe ont obtenu à l'indice du développement humain plutôt de meilleurs résultats que ceux des autres sous-régions. En dépit de ces scores, les PMA africains pris dans leur ensemble continuent d'enregistrer des scores plus faibles à l'indice du développement humain que les PMA des autres continents. Des améliorations de l'indice du développement humain sont cruciales pour les PMA africains, non seulement pour progresser

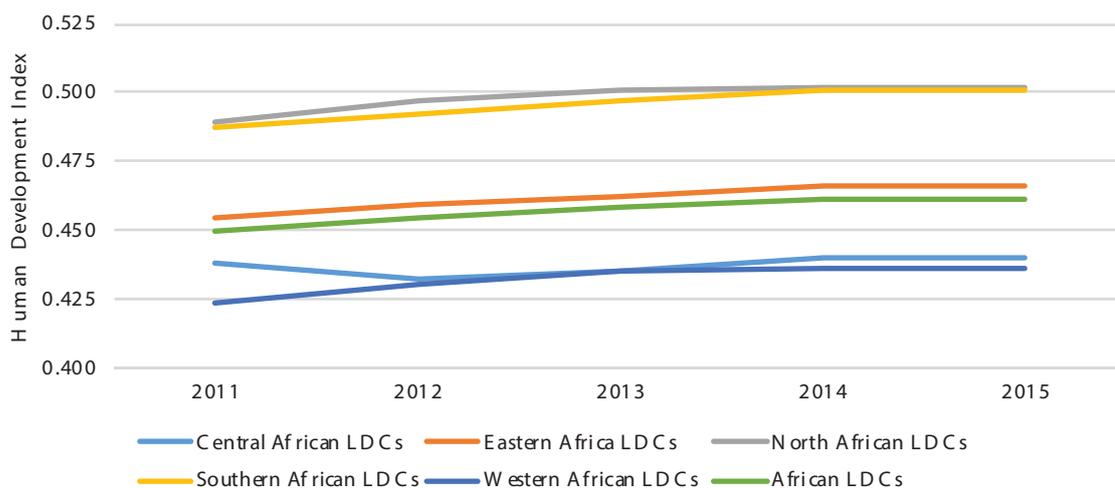
**Figure 8:** Indice du développement humain dans les PMA africains, 2011-2015



Source : PNUD (2018).

Clef : RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

**Figure 9:** Indice du développement humain dans les PMA africains, par sous-région



Source : PNUD (2018).

vers la sortie de la liste des PMA, mais aussi pour impulser une croissance et pour rendre celle-ci durable.

Les populations urbaines et le nombre de personnes qui vivent dans les taudis sont en augmentation. Au rythme de 3,5 %, l'Afrique prise dans son ensemble est le continent qui s'urbanise le plus rapidement (CEA, 2017a : APHRC, 2014). L'urbanisation représente une importante dimension de sa transformation structurelle, étant donné que le taux d'accroissement naturel de la

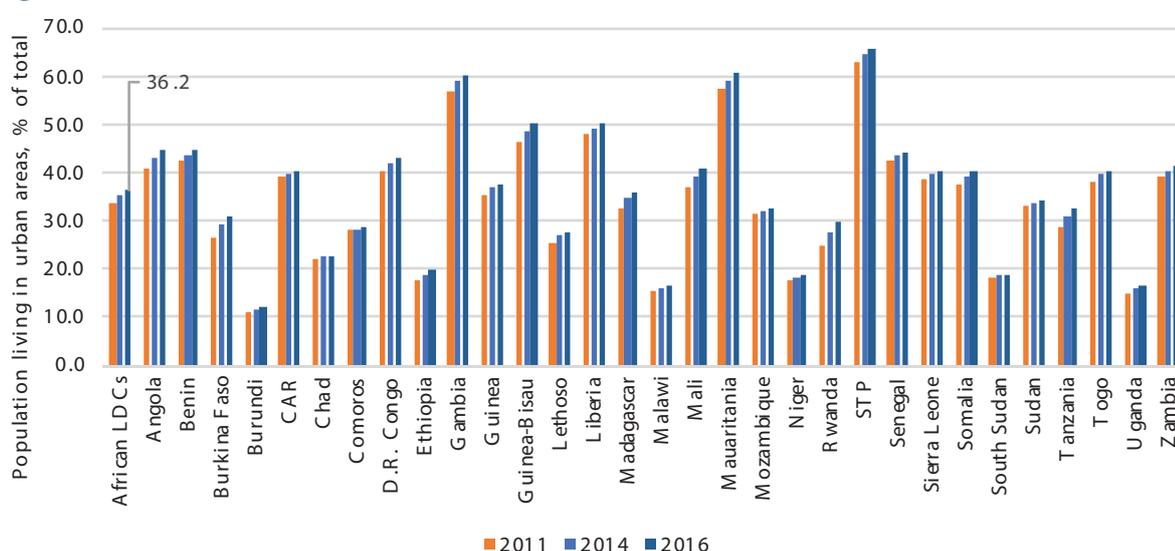
population et la migration des zones rurales font que de plus en plus de personnes sont amenées à vivre dans les zones urbaines. Les PMA africains connaissent une tendance du même genre. Pour le groupe pris dans son ensemble, la proportion de personnes vivant dans les zones urbaines s'est accrue en passant de près de 33 % en 2011 à un peu plus de 36 % en 2016 et, durant cette période, les 31 PMA africains qui ont fourni des données dans ce domaine ont enregistré un accroissement de leurs populations urbaines (voir figure).

La majorité de la population dans les zones urbaines des PMA africains vit dans des taudis, avec, donc, un accès limité à des conditions de vie décentes et aux services sociaux de base. Pour les 32 PMA africains pour lesquels des données étaient disponibles pour 2014, près de 66 % de la population urbaine vivait dans des taudis ou des établissements spontanés. Dans huit pays (Guinée-Bissau, Mauritanie, Mozambique, République centrafricaine, Sao Tomé-et-Principe, Soudan, Soudan du Sud et Tchad), la proportion de la population

urbaine vivant dans des taudis est de 80 % et plus (**voir figure**).

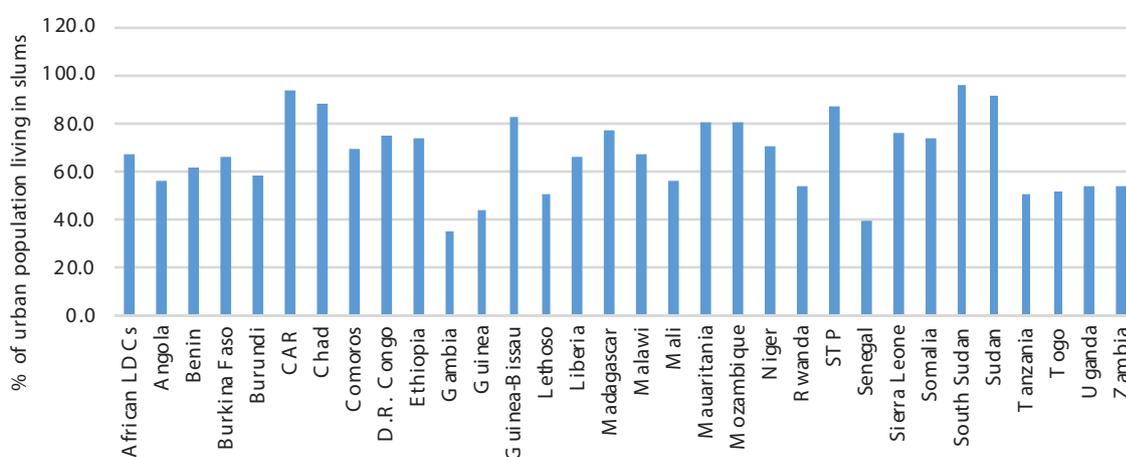
Si l'accès aux services sociaux de base est en amélioration, ce processus reste très lent. Les faibles niveaux de développement humain dans les PMA africains sont aggravés par l'accès limité et inégal aux services sociaux de base, notamment à des services de santé et d'éducation, à des sources d'eau améliorée et à l'assainissement. Comme cela apparaît dans la figure 12, en 2011 et 2015, tous les PMA africains (à l'exception de la Somalie et

**Figure 10: Population urbaine dans les PMA africains**



**Clef :** RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

**Figure 11: Population urbaine des PMA africains qui vit dans des taudis (2014)**

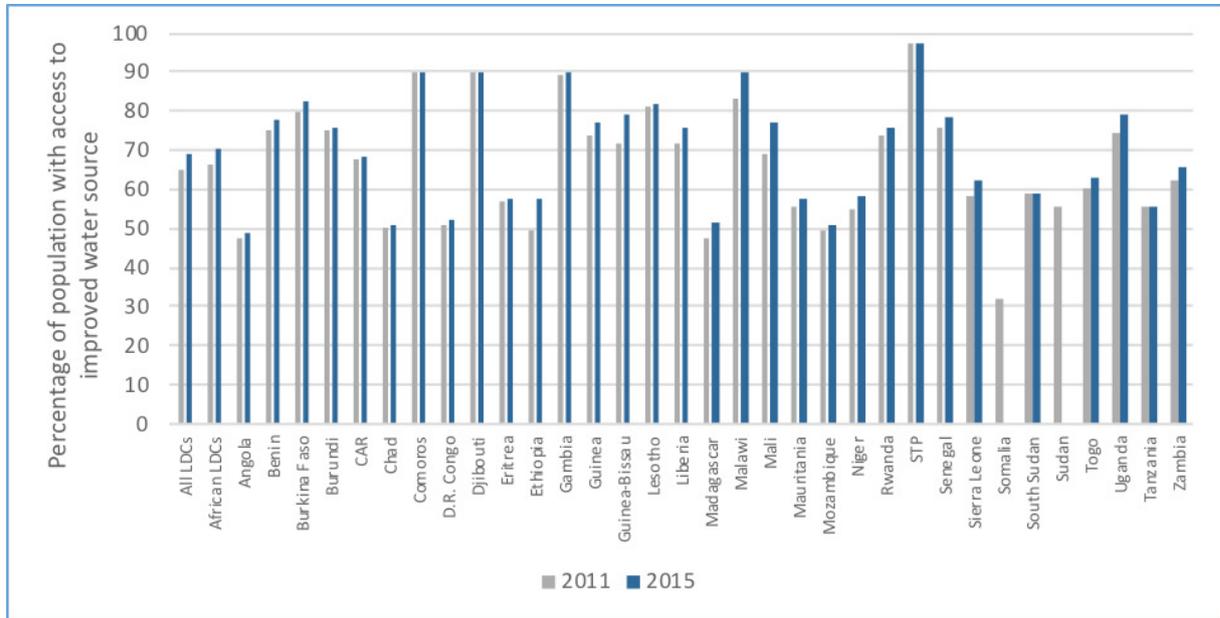


**Clef :** RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

du Soudan, qui n'ont pas fourni de données pour 2015) ont enregistré des améliorations dans l'accès aux sources d'eau améliorée. De même, tous les PMA africains ont enregistré

des améliorations dans l'accès à des services d'assainissement de meilleure qualité (figure 13).

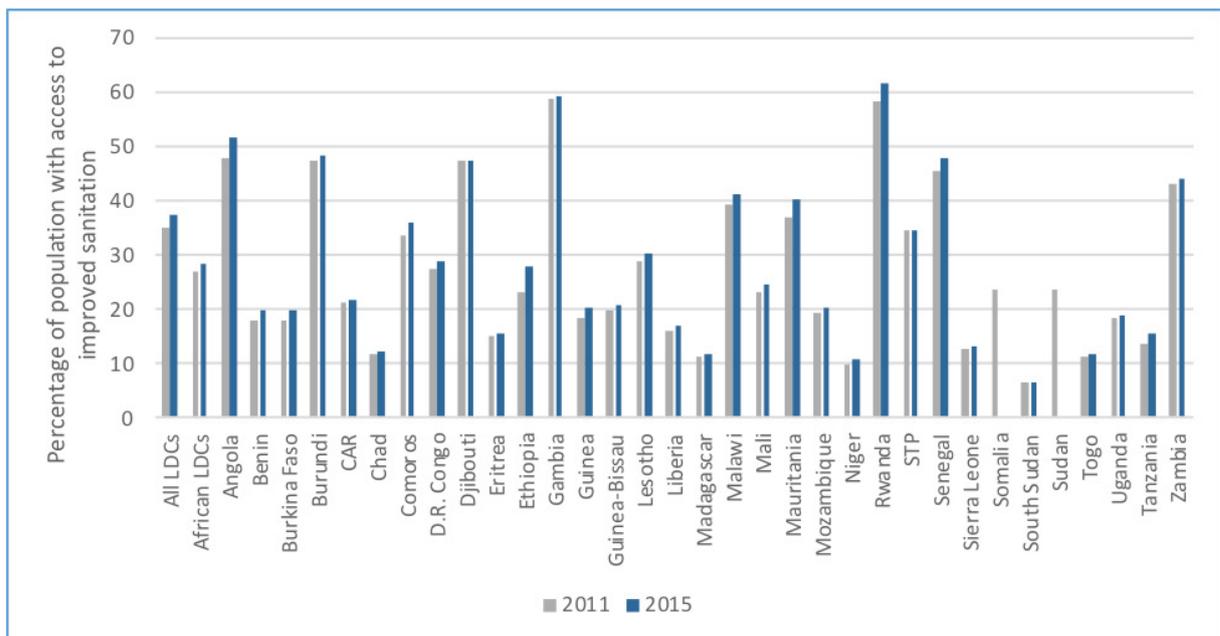
**Figure 12:** Pourcentage de la population ayant accès à une source d'eau améliorée, 2011 et 2015



Source : Banque mondiale (2017).

Clef : RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

**Figure 13:** Pourcentage de la population ayant accès à des installations d'assainissement de meilleure qualité, 2011 et 2015



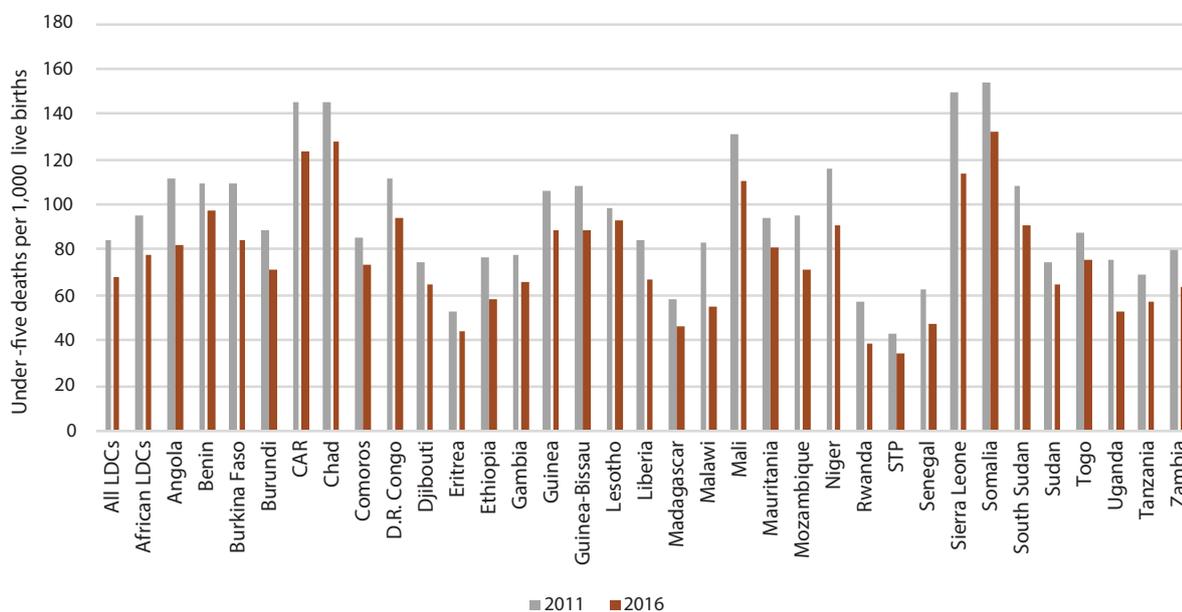
Source : Banque mondiale (2017).

Clef : RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

En revanche, les résultats en matière de santé s'améliorent dans les PMA africains. Durant la période 2011-2016, la mortalité des enfants de moins de 5 ans a baissé dans pratiquement tous les PMA africains

(figure 14). Cinq pays ((Érythrée, Madagascar, Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et Sénégal) ont enregistré des taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans inférieurs à 50 pour 1 000 naissances vivantes. Toutefois, dans six pays

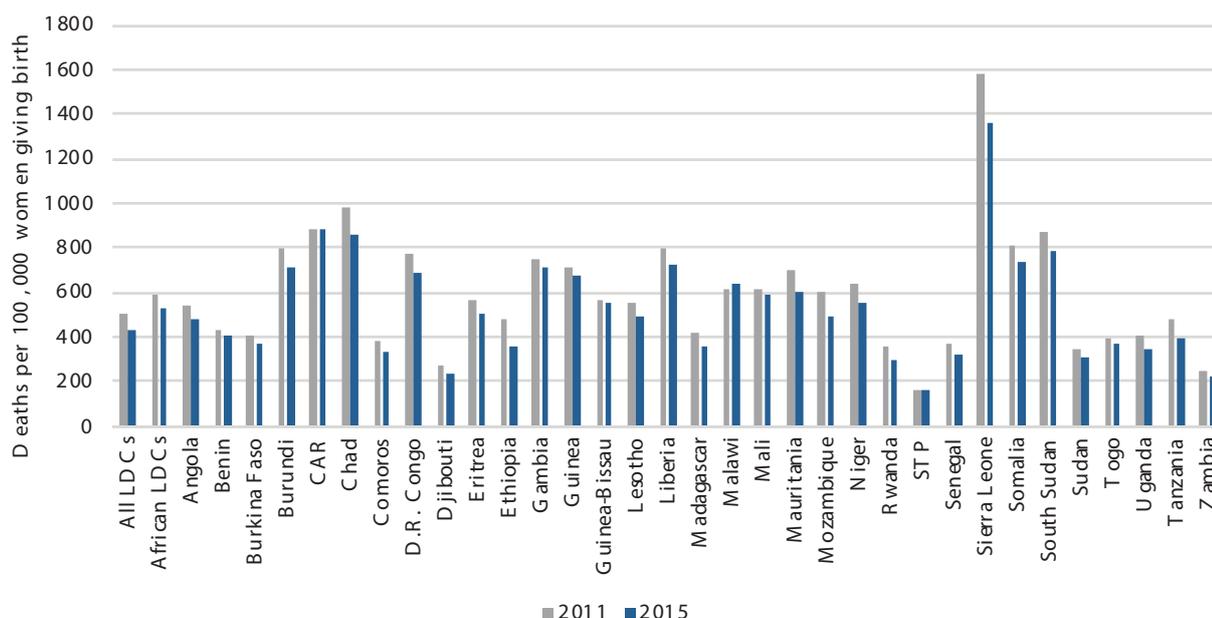
**Figure 14: Taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans dans les PMA africains**



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (2017).

Clef : RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

**Figure 15: Mortalité maternelle (nombre de femmes décédant en couches pour 100 000 naissances)**



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (2017).

Clef : RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

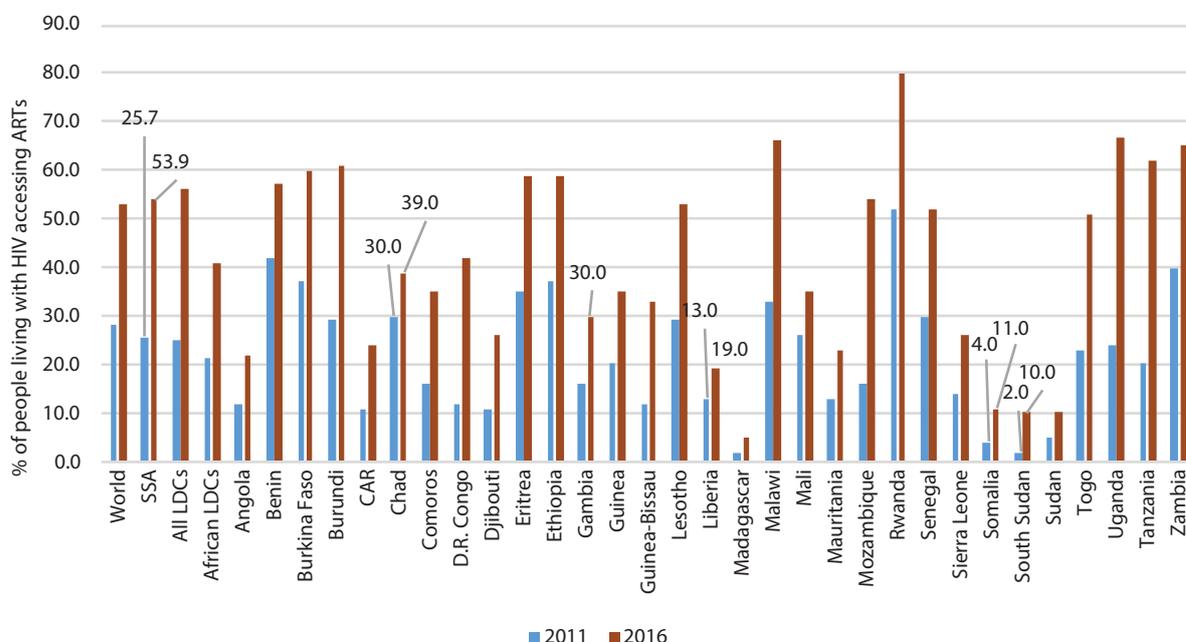
(Mali, République centrafricaine, Sierra Leone, Somalie et Tchad), qui sont aussi des pays touchés par un conflit, les taux de mortalité des enfants de moins de 5 ans dépassent 100 pour 1 000 naissances vivantes. Des tendances similaires sont notées dans le cas de la mortalité maternelle (figure 15) : tous les PMA africains ont enregistré une baisse des taux de mortalité maternelle durant la période 2011-2015. En même temps, de grandes variations existent entre ces pays : si, en 2015, 11 pays avaient réduit la mortalité maternelle à moins de 400 décès pour 100 000 femmes, 11 autres pays avaient toujours des taux de plus de 600 décès pour 100 000 femmes.

L'accès à la thérapie antirétrovirale est aussi en amélioration dans l'ensemble des PMA africains. En moyenne, entre 2011 et 2016, l'accès à cette thérapie a pratiquement doublé, passant de 21,3 % à 40,7 % des personnes vivant avec le VIH, et, dans 14 pays, l'accès a plus que doublé (figure 16). Des efforts et des investissements faits de

façon soutenue pour assurer l'accès à la thérapie antirétrovirale pour tous ceux qui en ont besoin et l'accès à un traitement médical pour d'autres maladies, notamment le paludisme et la tuberculose, sont cruciaux, si l'on veut réduire la vulnérabilité de la population.

Dans le même temps, les dépenses de santé par habitant sont en augmentation. Les progrès enregistrés dans les résultats en matière de santé sont dus en partie à l'augmentation continue des dépenses de santé dans les PMA africains. En moyenne, les dépenses de santé par habitant dans l'ensemble de ces pays ont plus que doublé, passant de 108 dollars en 2011 à presque 125 dollars en 2014 (figure 17). Si les dépenses de santé des PMA africains sont légèrement plus élevées que celles des PMA des autres continents, elles restent bien en dessous (pratiquement de moitié) des dépenses de santé moyennes de l'Afrique subsaharienne prise dans son ensemble. Un examen poussé des données fait apparaître une grande variation dans les dépenses par

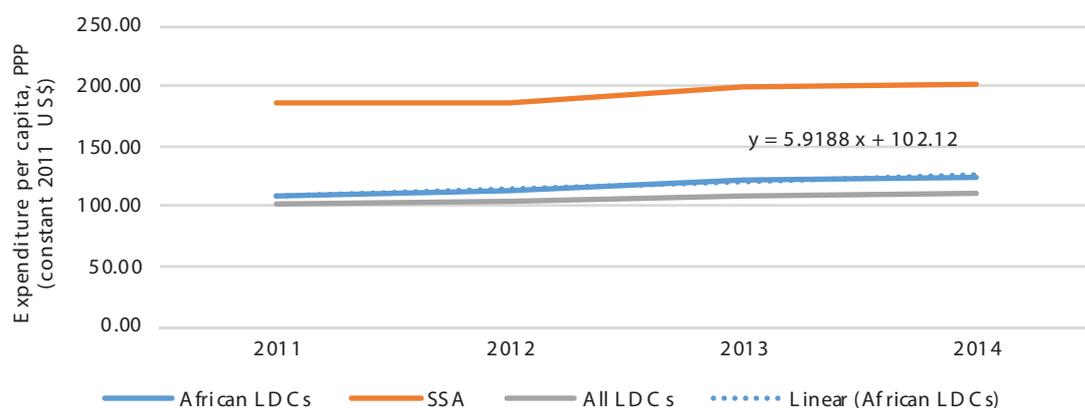
**Figure 16: Couverture de la thérapie antirétrovirale (pourcentage de personnes vivant avec le VIH), 2011 et 2016**



**Source :** Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (décembre 2017).

**Clef :** ASS = Afrique subsaharienne, RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

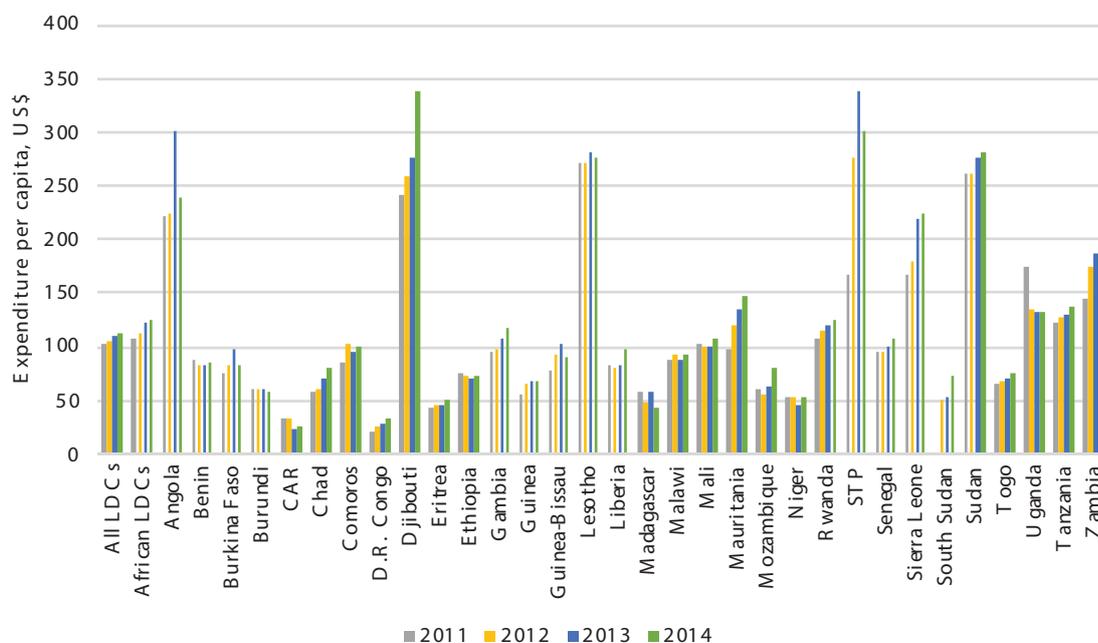
**Figure 17: Dépenses de santé par habitant (en dollars réels, en parité de pouvoir d'achat)**



Source : Banque mondiale (2017).

Clef : PPA = Parité de pouvoir d'achat

**Figure 18: Dépenses de santé par habitant dans les PMA africains**



Source : Banque mondiale, (2017).

Clef : RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

pays. Comme on peut le voir dans la figure 18, si au moins six pays (Angola, Djibouti, Lesotho, Sao Tomé-et-Principe, Soudan et Zambie) ont enregistré des dépenses de santé par habitant de plus de 150 dollars durant la période 2011-2014, dans cinq pays (Érythrée, Madagascar, Niger, République démocratique du Congo et Tchad), les dépenses sont restées de près de 50 dollars par habitant ou inférieures à ce montant.

## F. Crises multiples et autres nouveaux défis

Les PMA africains connaissent des taux élevés de pauvreté et d'inégalité, de multiples troubles sociaux et l'instabilité politique (Beegle *et al.* 2014 : CEA, 2017a : CEA *et al.* 2016 : Agyenim-Boateng *et al.* 2015 : Balchunas, 2014). En outre, la prévalence à grande échelle de maladies évitables, telles que

le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies, aggrave les effets des crises, en particulier dans les populations et les groupes les plus vulnérables. Aggravées par la faiblesse des institutions, la faible capacité d'adaptation et l'absence de systèmes de réaction d'urgence adéquats rendent le continent fortement vulnérable face aux conséquences des catastrophes, notamment à la fois celles dues à l'homme et celles dues au climat (CUA *et al.* 2004). Les populations affectées éprouvent des difficultés à retrouver rapidement leurs conditions d'existence lorsqu'elles sont frappées par une catastrophe. La mauvaise gestion des ressources naturelles résultant du recours à des technologies rudimentaires dans l'agriculture, la construction, l'extraction minière et d'autres secteurs continuera d'avoir des effets néfastes sur l'environnement naturel et de saper la résilience face aux catastrophes liées au climat et à d'autres causes. Pour aggraver les choses, les PMA africains éprouvent des difficultés à accéder aux mécanismes mondiaux de financement du climat pour renflouer et reconstruire leurs économies

Une meilleure coordination des efforts aux niveaux international et régional pour faire efficacement face aux crises et aux catastrophes en Afrique s'impose. Le Bureau des Nations Unies pour la réduction des risques de catastrophes doit jouer un plus grand rôle dans la coordination de l'appui d'organisations telles que la Banque mondiale, la Banque africaine de développement et la Commission de l'Union africaine. Une intensification de la coopération et un plus grand soutien de la communauté internationale permettant de faire face aux problèmes budgétaires et financiers sont essentiels à cet égard. Le Fonds d'affectation spéciale pour l'assistance en cas de catastrophe récemment restructuré peut jouer un important rôle dans l'atténuation des effets des risques en fournissant une aide exceptionnelle en cas

de catastrophes sanitaires, comme la crise Ebola (CEA *et al.* 2015).

## **G. Mobilisation des ressources financières pour le développement et le renforcement des capacités**

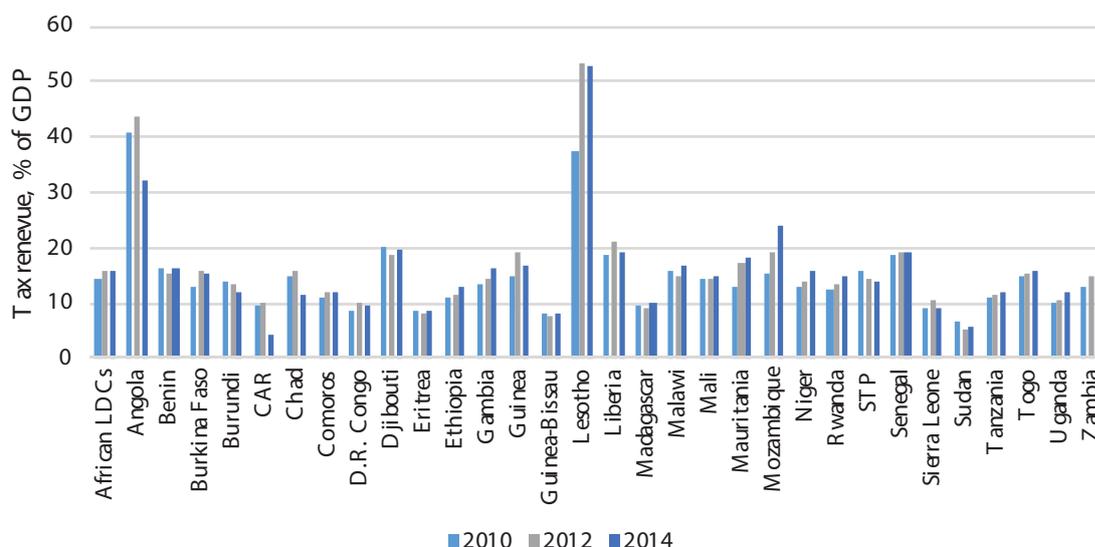
La mobilisation de ressources suffisantes pour répondre aux besoins d'investissement de la plupart des PMA africains est cruciale, si l'on veut que ceux-ci parviennent à une croissance économique durable et à réduire la pauvreté. Le premier domaine sur lequel ces pays devraient mettre l'accent, c'est le renforcement des mesures visant à accroître la mobilisation des ressources nationales, qui constitue la plus sûre source de financement de leur développement. Le Fonds monétaire international (FMI) souligne la nécessité de renforcer les mesures permettant de mobiliser les recettes nationales pour faire face au coût des investissements requis dans le secteur social et dans les infrastructures pour éliminer la pauvreté dans la plupart des PMA (FMI, 2011).

Actuellement, les recettes fiscales entrent en moyenne pour 15 % dans le PIB des PMA africains (figure 19). En 2014, seuls 3<sup>6</sup> des 32 PMA africains pour lesquels des données étaient disponibles avaient enregistré des ratios de recettes fiscales dans le PIB supérieurs à 20 %. Même s'il existe peu de données sur la question, plusieurs PMA africains dépendent de subventions extérieures pour financer leurs budgets : en 2010, 9<sup>7</sup> des 20 PMA africains pour lesquels des données étaient disponibles avaient des ratios des subventions extérieures dans le PIB supérieures à 5 % (figure 20). Une mobilisation croissante des ressources nationales aidera les pays africains à élargir la base de leurs ressources et à jouir de plus d'indépendance dans l'utilisation de ces ressources.

6 Angola, Lesotho et Mozambique.

7 Burundi, Lesotho, Malawi, Mozambique, République centrafricaine, République démocratique du Congo, Sao Tomé-et-Principe et Sierra Leone.

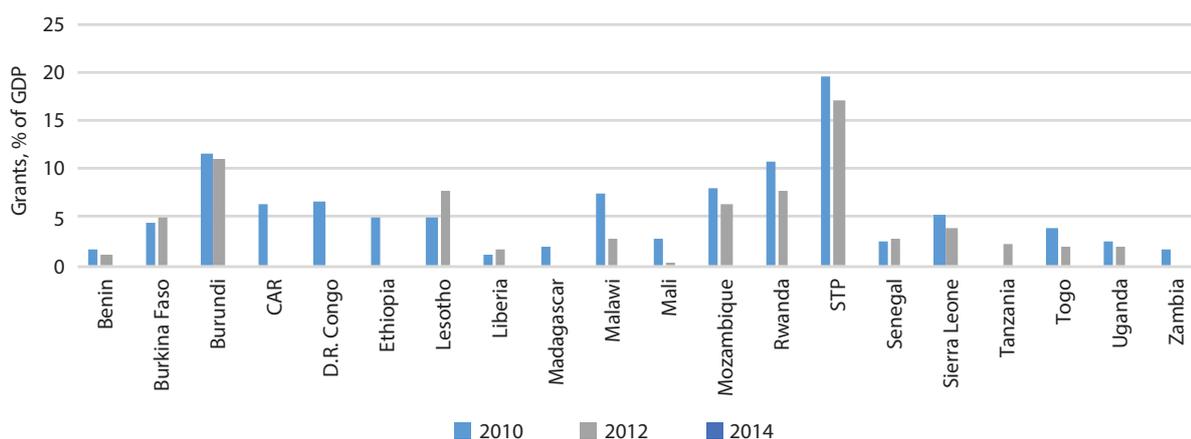
**Figure 19: Part des recettes fiscales dans le revenu des PMA africains**



Source : FMI (2017a).

Clef : RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

**Figure 20: Part des subventions dans le revenu des PMA africains**



Source : FMI (2017a).

Clef : RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

Les envois de fonds constituent une autre source majeure de devises et, dans certains PMA africains, ils représentent une source de financement encore plus importante que les investissements étrangers directs (IED). Il est impératif par conséquent pour ces pays de prendre des mesures telles que la réduction des coûts de transaction et de procéder à une réorientation stratégique des fonds vers le secteur productif et les industries prioritaires, afin d'accroître l'effet des envois sur le développement des PMA

africains. Selon la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), 19 des 33 PMA africains pour lesquels des données sont disponibles ont enregistré une tendance à la hausse des envois de fonds reçus : de 5,3 % du PIB en 2010, les envois sont passés à 7 % du PIB en 2015. Quatre pays ont enregistré des taux supérieurs à 10 % du PIB : le Libéria (31,3 %), le Lesotho (19,6 %), la Gambie (19,4 %) et le Sénégal (11,6 %) (CNUCED, 2018).

L'APD constitue un autre canal essentiel par lequel les PMA africains peuvent atténuer le poids de leur dette extérieure. Durant les trois dernières décennies, l'Afrique est restée le premier bénéficiaire de l'APD (43 % du total) (OCDE, 2017). La fourniture de l'APD aux PMA revêt de l'importance, parce que l'appartenance d'un pays à la catégorie des PMA indique que celui-ci a un plus grand besoin de l'aide au développement que d'autres pays en développement dotés d'une plus grande capacité de mobilisation des ressources nationales et ayant un plus grand accès à des prêts extérieurs à des conditions du marché<sup>8</sup>. Sur les 33 PMA africains, les cinq plus grands bénéficiaires en 2016 étaient l'Éthiopie (1,85 milliard de dollars), la République-Unie de Tanzanie (1,44 milliard de dollars), la République démocratique du Congo (1,41 milliard de dollars), le Soudan du Sud (1,38 milliard de dollars) et le Mozambique (1,06 milliard de dollars)<sup>9</sup>.

Il conviendrait de noter, toutefois, que peu de partenaires de développement honorent leurs engagements de consacrer 0,7 % de leur RNB à l'APD : en 2016, seuls sept membres du Comité d'aide au développement de l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE)<sup>10</sup> ont versé plus de 0,15 % de leur RNB aux PMA

au titre de l'APD et 16 pays ont versé un pourcentage plus élevé de leur PNB aux PMA au titre de l'APD qu'en 2015<sup>11</sup>. Au total, 11 des 29 pays membres du Comité d'aide au développement ont fourni plus de 50 % de la totalité de leur APD aux PMA et 11 autres leur ont fourni de 30 % à 50 %.

Les PMA africains ont besoin de davantage d'IED pour créer des entreprises modernes qui permettent de promouvoir la transformation structurelle. Le total des flux d'IED vers les PMA africains a légèrement augmenté, passant de quelque 44 milliards de dollars en 2010 à 55 milliards de dollars en 2015, avant de baisser de nouveau à 52 milliards en 2016. Comme proportion du PIB, les flux d'IED ont baissé de 7,7 % en 2011 à 5,1 % en 2016 (tableau 4). Si, en moyenne, les flux d'IED vers les PMA africains se sont élevés à quelque 1 milliard de dollars durant la période 2010-2016, quatre pays (Angola, Éthiopie, Mozambique et République démocratique du Congo) ont chacun reçu plus de 3 milliards de dollars<sup>12</sup> durant ladite période. Ceci démontre pourquoi il y a un besoin urgent de prendre des mesures visant à améliorer l'environnement de l'activité économique, telles que des guichets uniques pour l'investissement, des parcs industriels, etc.

**Tableau 4: Flux d'IED vers les PMA africains 2010-2015**

|   | 2010  | 2011 | 2012  | 2013  | 2014    | 2015  | 2016 | Moyenne 2010-2015 |
|---|-------|------|-------|-------|---------|-------|------|-------------------|
| Total de l'IED, milliards de dollars                                  | 44,3  | 47,1 | 49,7  | 51,9  | 54,1    | 55,2  | 52   | 50,6              |
| Moyenne annuelle de l'IED vers les PMA africains, millions de dollars | 781,2 | 887  | 888,1 | 964,8 | 1,049,3 | 990,1 | 964  | 926,8             |
| FDI as per cent of GDP  | 5.2   | 7.7  | 7.1   | 5.5   | 5.3     | 5.1   | 5.1  | 5.8               |

**Source :** Banque mondiale (2017).

8 Il conviendrait de noter à cet égard que le financement à taux réduit provenant des principaux partenaires, notamment le Fonds africains de développement et la Banque africaine de développement, l'Alliance mondiale pour les vaccins et la vaccination, le Fonds mondial, le FMI et la Banque mondiale, ne dépend pas de l'appartenance à la catégorie des PMA.

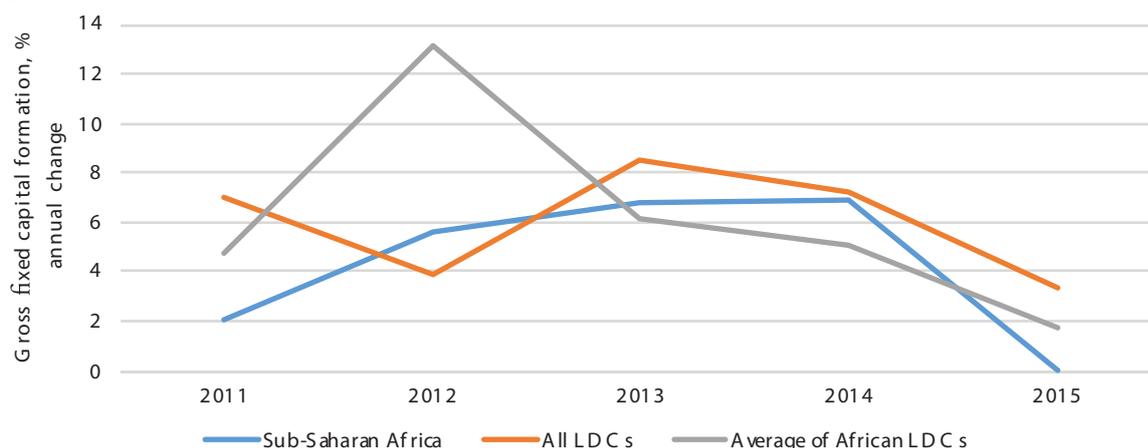
9 La Guinée équatoriale est sortie de la catégorie des PMA en juin 2017, trois ans et demi après l'acceptation de la date de la sortie de la liste des PMA par l'Assemblée générale des Nations Unies.

10 Belgique, Danemark, Luxembourg, Norvège, Pays-Bas, Royaume-Uni et Suède.

11 OCDE, Direction de la coopération pour le développement.

12 Ceci est lié à la baisse générale (quelque 3 % en 2016) et inégale du flux de l'IED vers l'Afrique, cinq pays (Angola, Égypte, Nigeria, Ghana et Éthiopie) entrant pour 57 % dans ce total (CNUCED, 2017).

**Figure 21: Formation du capital fixe brut, croissance du pourcentage annuel**



Source : Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde (2017).

La croissance de la formation de capital fixe, qui mesure pour le secteur public, le secteur privé et les ménages, l'acquisition de nouveaux actifs ou l'accroissement de leurs actifs fixes, a continué à baisser rapidement dans les PMA africains depuis 2012, chutant de 13 % par an, pourcentage le plus élevé, à 1,8 % en 2016 (figure). Ce qui souligne la nécessité de prendre des mesures visant à accroître l'ajout de valeur dans les PMA africains.

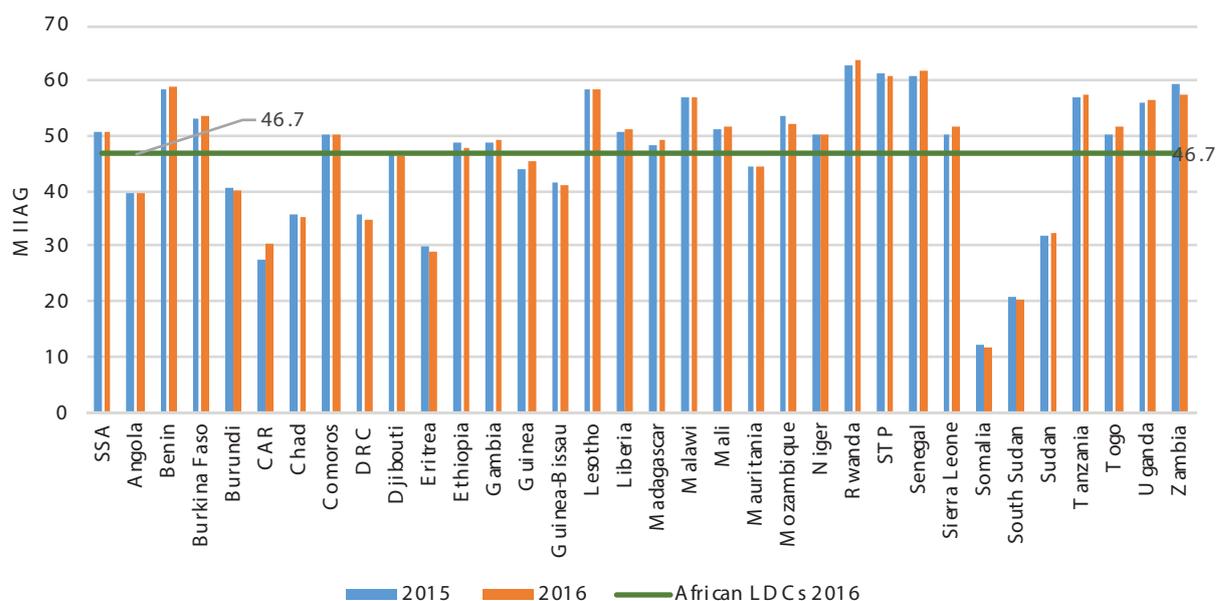
## H. Bonne gouvernance à tous les niveaux

L'importance de la bonne gouvernance dans la transition des PMA africains vers la catégorie des pays à revenu intermédiaire ne saurait être suffisamment soulignée. De bons dirigeants et des institutions fortes reposant sur la responsabilisation dans l'utilisation des ressources publiques et la bonne gestion du secteur privé revêtent une importance cruciale, si l'on veut parvenir à une croissance pour tous et à un développement durable dans l'ensemble de l'Afrique et dans les PMA africains en particulier. Dans un examen approfondi de la littérature portant sur la gouvernance et l'entrepreneuriat, Calá et d'autres commentateurs soulignent que la bonne gouvernance encourage la transition des entreprises du secteur informel vers le secteur

formel. Elle favorise aussi la coexistence pacifique entre les personnes et la sécurité des personnes et des biens (Calá *et al.* 2015).

Les pays africains qui ont les plus mauvais résultats à l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique sont tous des PMA. En 2016, les PMA africains ont obtenu un score de 46,7 % à cet indice, une amélioration infime par rapport au score de 46,6 % obtenu en 2015. Dans la période 2015-2016, les PMA africains ont enregistré des améliorations dans leurs résultats en matière de gouvernance globale, comme le démontrait une hausse par 2,1 de leur score à l'indice. Les résultats des pays variaient considérablement, de scores élevés de 60 points et plus, pour le Rwanda, Sao Tomé-et-Principe et le Sénégal, à des scores inférieurs à 30 points, pour la République centrafricaine, la Somalie et le Soudan du Sud. Quelque 17 PMA africains ont enregistré des scores globaux inférieurs à la moyenne continentale de 50 points (voir figure 22).

Les résultats des PMA africains sont également mauvais par rapport aux indicateurs de la Banque mondiale en matière de gouvernance dans le monde. Durant la période 2010-2016, la moyenne des résultats par rapport aux six indicateurs

**Figure 22: Indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique, 2015 et 2016**


Source : Fondation Mo Ibrahim (2018).

Clef : RCA = République centrafricaine, RDC = République démocratique du Congo, STP = Sao Tomé-et-Principe, Tanzanie = République-Unie de Tanzanie.

**Tableau 5: Résultats des PMA africains par rapport aux indicateurs de la gouvernance dans le monde**

|   | 2010   | 2011   | 2012   | 2013   | 2014   | 2015   | 2016   | Moyenne 2010-2016 |
|---|--------|--------|--------|--------|--------|--------|--------|-------------------|
| Participation à la vie publique et responsabilisation | -0,684 | -0,671 | -0,667 | -0,672 | -0,608 | -0,597 | -0,576 | -0,639            |
| Primauté du droit                                     | -0,707 | -0,726 | -0,725 | -0,729 | -0,680 | -0,684 | -0,722 | -0,710            |
| Qualité de la réglementation                          | -0,692 | -0,707 | -0,697 | -0,697 | -0,733 | -0,739 | -0,768 | -0,719            |
| Stabilité politique et absence de violence            | -0,526 | -0,568 | -0,581 | -0,609 | -0,722 | -0,640 | -0,667 | -0,616            |
| Efficacité de l'État                                  | -0,763 | -0,774 | -0,780 | -0,789 | -0,824 | -0,804 | -0,813 | -0,792            |
| Lutte contre la corruption                            | -0,616 | -0,628 | -0,663 | -0,669 | -0,672 | -0,663 | -0,660 | -0,653            |

Source : Banque mondiale (2017).

allait de 0,79 à -0,63 (tableau 5)<sup>13</sup>. Leurs résultats sont particulièrement mauvais par rapport aux trois indicateurs de l'efficacité de l'État, de la primauté du droit et de la qualité de la réglementation, qui sont essentiels pour la fourniture de services sociaux de base et pour les investissements du secteur privé.

13 Des valeurs estimées fournissent les scores des pays par rapport à chaque indicateur en unités de distribution normale, avec un médian de 0 et un écart type de 1. Ainsi, les scores des pays vont en gros de -2,5 (niveau le plus bas) à +2,5 (niveau le plus élevé).

## III. Sortie de la catégorie des PMA

### A. Historique et situation actuelle

La sortie<sup>14</sup> de la Guinée équatoriale de la catégorie des PMA en 2017 a réduit le nombre de PMA africains à 33. La Guinée équatoriale a finalement été retirée de la liste des PMA en 2017, après avoir initialement été recommandée pour une sortie de la liste des PMA par le Comité des politiques de développement en 2009, sur la base de son RNB par habitant. Au moment où la Guinée équatoriale était recommandée pour une sortie de la liste des PMA, son RNB par habitant était de 12 430 dollars (en dollars nominaux, convertis selon la méthode Atlas de la Banque mondiale) ; en 2016, ce chiffre était presque réduit de moitié, ayant baissé à 6 550 dollars<sup>15</sup>. Si ce chiffre reste bien au-dessus du seuil pour la sortie de la liste des PMA et bien au-dessus de ceux des autres PMA, il est clair que la diminution du RNB par habitant du pays après la recommandation pour la sortie de la liste des PMA est très troublante.

Le nombre de l'ensemble des pays qui remplissent les critères de sortie de la liste des PMA est en hausse. En 2018, 12 des 47 PMA (deux de plus qu'en 2015) remplissent les critères de l'admissibilité à la sortie de la liste des PMA. Parmi ces pays, trois remplissent les critères pour la première fois et seront pris en considération en vue d'une possible recommandation par le Comité des politiques de développement pour leur sortie de la liste des PMA en 2021. Six pays seront pris en considération lors de l'examen de 2018 pour une sortie de la liste des PMA, tandis que trois sont déjà en voie de sortir de la liste des PMA ou ont fait l'objet d'une recommandation par le Comité pour la sortie de la liste des PMA (voir tableau 6).

De façon disproportionnée, peu de PMA africains sont admissibles à la sortie de la liste des PMA. Seuls 2 des 12 pays qui remplissent les critères de sortie de la catégorie des PMA en 2018 sont africains : l'Angola et Sao Tomé-et-Principe. Sao Tomé a rempli

14 Pour être admissible à la sortie de la liste des PMA, un pays doit atteindre les seuils de sortie de la liste des PMA de deux des trois critères. En outre, les PMA ayant atteint un RNB par habitant d'au moins deux fois le seuil de sortie de la liste des PMA peuvent devenir admissibles à la sortie, même s'ils ne remplissent pas les critères de l'indice de vulnérabilité économique et de celui du capital humain, sous réserve que leur revenu soit jugé durable. Pour faire l'objet d'une recommandation pour la sortie de la liste des PMA, l'admissibilité doit avoir été constatée lors de deux examens consécutifs.

15 Banque mondiale, Indicateurs du développement dans le monde, 2017.

**Tableau 6: Pays qui remplissent les critères de l'admissibilité à la sortie de la liste des PMA**

| Pays remplissant les critères de l'admissibilité | Ont rempli les critères pour la première fois ? | Seront pris en considération pour une sortie de la liste des PMA en 2018 ? | Déjà en voie de sortir de la liste des PMA ou ayant déjà fait l'objet d'une recommandation pour la sortie de la liste des PMA ? |
|--|---|--|---|
| Angola   | Non   | Non  | Oui   |
| Bangladesh                                       | Oui   | Non  | Non   |
| Bhoutan  | Non   | Oui  | Non   |
| Îles Solomon                                     | Non   | Oui  | Non   |
| Kiribati   | Non   | Oui  | Non   |
| Myanmar  | Oui   | Non  | Non   |
| Népal  | Non   | Oui  | Non   |
| RDP lao  | Oui   | Non  | Non   |
| Sao Tomé-et-Principe                             | Non   | Oui  | Non   |
| Timor-Leste                                      | Non   | Oui  | Non   |
| Tuvalu   | Non   | Non  | Oui   |
| Vanuatu  | Non   | Non  | Oui   |

Source : DAES (2018).

les critères pour la deuxième fois, tandis que, pour l'Angola, qui avait initialement fait l'objet d'une recommandation pour une sortie de la liste des PMA en 2015 et auquel avait été accordée pour sa sortie de la catégorie des PMA une période préparatoire exceptionnelle de six ans, la sortie de la liste des PMA est prévue pour 2021.

L'Angola et la Guinée équatoriale ont des caractéristiques similaires en matière de sortie de la liste des PMA. Comme celle de la Guinée équatoriale, l'économie de l'Angola est fortement liée au prix du pétrole, la principale exportation du pays, et il s'ensuit que le RNB par habitant de l'Angola a quelque peu fluctué récemment. En outre, comme dans le cas de la Guinée équatoriale, l'Angola sera retiré de la liste des PMA uniquement sur la base du RNB par habitant. Le pays n'a pas atteint les seuils de l'indice du capital humain ou de l'indice de vulnérabilité économique, lors de l'examen triennal de 2015. Comme cela peut se voir dans O, les chiffres les plus récents du RNB continuent de placer l'Angola bien au-dessus de la sortie de la liste des PMA sur la base d'un seul critère qui avait été lors de l'examen triennal de 2015. La dépendance continue

de l'économie angolaise à l'égard du pétrole et le fait que les revenus que le pays tire de ses richesses naturelles ne semblent pas lui permettre d'apporter des avantages à grande échelle à la population angolaise suscitent des interrogations quant à la durabilité de cette sortie de la liste des PMA.

Dans l'ensemble du système des Nations Unies, un travail est en cours pour veiller à ce que la sortie de l'Angola de la liste des PMA se déroule harmonieusement et sans perturbations indues des efforts que fait le pays pour réaliser ses aspirations au développement<sup>16</sup>. L'Angola doit continuer à mettre en œuvre des politiques qui lui permettent d'élargir la base de ses exportations et d'apporter une amélioration au bien-être de sa population, étant donné que le score du pays à l'indice du capital humain, lors de l'examen triennal de 2015, était resté inférieur à la moyenne de l'ensemble des PMA africains. L'Angola recèle le potentiel devant lui permettre de créer des industries d'exportation hors du secteur pétrolier. Sa superficie et son climat, par exemple, se prêtent à la production de produits agricoles, et le Centre du commerce

16 Voir, par exemple, Division des politiques et de l'analyse en matière de développement, à l'adresse : <https://www.un.org/development/desa/dpad/publication/mission-to-angola-support-for-the-graduation-from-the-ldc-category/>.

international a jugé que tant les fruits de mer que d'autres produits agricoles pouvaient être des produits dont la production recelait un potentiel de croissance<sup>17</sup>.

À la différence de celle de la Guinée équatoriale et de l'Angola, l'admissibilité de Sao Tomé-et-Principe à la sortie de la liste des PMA n'est pas fondée sur la règle du seul revenu. À l'examen triennal de 2015, Sao Tomé-et-Principe a rempli les critères de sortie de la liste des PMA pour la première fois, le pays ayant dépassé le seuil de l'indice du RNB par habitant et celui de l'indice du capital humain. Les indications préliminaires donnent à penser que Sao Tomé-et-Principe remplira l'un et l'autre de ces deux critères lors du deuxième examen triennal successif et que, dès lors, il fera l'objet d'une recommandation pour la sortie de la liste des PMA en 2018. Les scores du pays à l'indice du RNB par habitant et à celui du capital humain ont connu une amélioration en 2018, par rapport à ceux obtenus lors de l'examen triennal de 2015, et Sao Tomé-et-Principe détient à présent le deuxième score le plus élevé à l'indice du capital humain de l'ensemble des PMA, derrière les seules Tuvalu. En ce qui concerne l'avenir, Sao Tomé-et-Principe aura besoin d'améliorer son score à l'indice de vulnérabilité économique, étant donné que son score à cet indice a baissé durant la même période.

Une des raisons de la vulnérabilité économique de Sao Tomé-et-Principe réside dans le simple fait de la petite taille du pays et de son appartenance à la catégorie des petits États insulaires. Avec une faible population et une forte vulnérabilité face à la montée du niveau de la mer, le pays dépend de ses exportations et est sensible aux aléas climatiques. Comme c'est en particulier le cas pour tous les pays géographiquement petits et pour tous les petits États insulaires, le risque qu'un événement météorologique ou géologique grave affecte une très grande partie de la population est toujours présent (voir, par exemple, les effets du cyclone Pam

sur Vanuatu et l'extension de la période pour la sortie du pays de la liste des PMA qui en a résulté). L'économie de Sao Tomé-et-Principe dépend aussi de l'exportation, principalement vers l'Union européenne, d'un petit nombre de produits primaires.

## **B. Nouvelles perspectives de sortie de la liste des PMA en Afrique**

Plusieurs pays africains sont dans la fourchette de la possibilité de remplir les critères de sortie de la liste des PMA dans les prochaines trois années. Aucun des trois PMA qui remplissent les critères de sortie de la liste des PMA pour la première fois en 2018 n'est africain. Les perspectives pour les PMA africains ne sont, toutefois, pas totalement sombres.

En 2018, 11 des 13 pays qui atteignent un seul seuil pour la sortie de la liste des PMA sont africains. Il convient de noter qu'aucun de ces pays ne remplit le critère de l'indice du capital humain, en dépit d'améliorations globales de l'indice. Dans l'ensemble, les PMA africains ont de meilleurs résultats à l'indice de vulnérabilité économique que par rapport aux indicateurs du développement social et humain (tableau 7).

Au total, 5 des 11 pays africains qui remplissent au moins un critère de l'admissibilité en 2018 sont à 10 points pour remplir le deuxième critère, tandis que trois (Djibouti, le Lesotho et le Togo) se trouvent à 5 points pour atteindre cette cible. Il apparaît clairement que, sur la base des tendances actuelles, ces trois pays sont les pays africains qui sortiront le plus probablement de la catégorie des PMA. Djibouti a rempli le critère du RNB et remplira probablement celui de la vulnérabilité économique d'ici 2021. Le Lesotho aussi a rempli le critère du RNB et a de grandes chances de remplir celui de l'indice du capital humain. Le Togo a rempli le critère de la vulnérabilité économique et est bien placé pour remplir

<sup>17</sup> Voir à l'adresse : <http://www.intracen.org/country/angola/>.

**Tableau 7: Pays africains qui remplissent en 2018 un seul critère pour la sortie de la liste des PMA**

|    | Pays            | Produit intérieur brut par habitant | IVE  | ICH  |
|----|-----------------|-------------------------------------|------|------|
| 1  | Djibouti        | 1894                                | 36,3 | 58   |
| 2  | Comores         | 1595                                | 52,4 | 49,4 |
| 3  | Zambie          | 1561                                | 40,5 | 58,6 |
| 4  | Soudan          | 1452                                | 49,2 | 53   |
| 5  | Soudan du Sud   | 1303                                | 55,6 | 25,8 |
| 6  | Lesotho         | 1296                                | 42   | 61,6 |
| 7  | R-U de Tanzanie | 874                                 | 27,9 | 56   |
| 8  | Guinée          | 678                                 | 30,2 | 39,5 |
| 9  | Ouganda         | 661                                 | 31,7 | 50,2 |
| 10 | Togo            | 555                                 | 28,3 | 61,8 |
| 11 | RDC             | 481                                 | 27,2 | 41,9 |

Source : DAES (2018).

Clef : IVE = Indice de vulnérabilité économique, ICH = Indice du capital humain.

**Tableau 8: Pays qui remplissent au moins un critère et sont à 10 points ou moins de la cible sur un deuxième critère**

| Pays         | Produit intérieur brut par habitant | Écart du revenu national brut | IVE  | Écart de l'IVE | ICH  | Écart de l'ICH |
|--------------|-------------------------------------|-------------------------------|------|----------------|------|----------------|
| Djibouti     | 1894                                | 664                           | 36,3 | 4.3            | 58   | -8             |
| Lesotho      | 1296                                | 66                            | 42   | 10             | 61,6 | -4,4           |
| Togo         | 555                                 | -675                          | 28,3 | -3.7           | 61,8 | -4,2           |
| Zambie       | 1561                                | 331                           | 40,5 | 8.5            | 58,6 | -7,4           |
| R-U Tanzanie | 874                                 | -356                          | 27,9 | -4.1           | 56   | -10            |

Source : DAES (2018) et calculs de l'auteur.

celui de l'indice du capital humain aussi d'ici 2021 (tableau 8).

Il convient de noter que, sur les cinq pays qui se trouvent à 10 points pour remplir le deuxième critère, deux (Djibouti et la République-Unie de Tanzanie) ont été jugés comme étant les pays les plus à même de remplir les critères de sortie de la liste des PMA en 2018 (CEA, 2017b). Ils ont rempli tous deux au moins un des critères de l'admissibilité en 2015 : Djibouti, celui du RNB par habitant et la République-Unie de Tanzanie, celui de la vulnérabilité économique (tableau 9).

Le rapport contient la projection selon laquelle, sur la base des tendances actuelles, la République-Unie de Tanzanie remplira le critère de l'indice du capital humain lors de l'examen triennal de 2018. En vérité, ce

pays a amélioré son score de vulnérabilité économique, mais n'a pas rempli le critère du capital humain, en dépit d'une amélioration de quatre points. Djibouti, qui a fait des progrès sur tous les trois critères, a une chance réelle de remplir tant le critère du RNB par habitant que celui du capital humain d'ici 2021.

On avait prédit que Djibouti remplirait les critères aussi bien du capital humain que de la vulnérabilité économique au plus tard en 2018. Toutefois, en dépit des progrès réalisés, le pays n'a pu atteindre le seuil pour la sortie de la liste des PMA d'aucun des deux indices. Néanmoins, sur la base des tendances actuelles, le pays est en bonne voie pour atteindre d'ici 2021 les seuils pour la sortie de la liste des PMA du RNB par habitant et de la vulnérabilité économique.

**Tableau 9: Perspectives de sortie de la liste des PMA pour des PMA africains choisis**

|   | Revenu national brut par habitant |               | ICH    |      | IVE    |       |
|---|-----------------------------------|---------------|--------|------|--------|-------|
|   | 2015                              | 2018          | 2015   | 2018 | 2015   | 2018  |
| Seuils pour la sortie de la liste des PMA | 1 242 dollars (2 484)             | 1 230 (2 460) | ICH>66 |      | IVE<32 |       |
| Sao Tomé-et-Principe                      | 1 431*                            | 1 684*        | 77,4*  | 86*  | 39,2   | 41,2  |
| Djibouti                                  | 1 629*                            | 1 894*        | 54,6   | 58   | 37,7   | 36,3  |
| Lesotho                                   | 1 374*                            | 1 296*        | 62,9   | 61,6 | 42,9   | 42    |
| République-Unie de Tanzanie               | 779                               | 874           | 52,0   | 56   | 28,8*  | 27,9* |
| Uganda                                    | 663                               | 661           | 53,6   | 50,2 | 31,8*  | 31,7* |

**Notes :** Les seuils pour la sortie de la liste des PMA lors de l'examen 2018 sont : l'indice du produit national (RNB) par habitant : 1 230 dollars ou plus (2 460 pour la règle du « seul revenu ») : l'indice du capital humain (ICH) : Le score à l'ICH de 66 points ou plus : indice de vulnérabilité économique (IVE) : Le score à l'IVE de 32 points ou moins.

\* Indique que le seuil a été atteint.

## IV. Conclusions et recommandations

Les résultats des PMA africains dans la mise en œuvre du Plan d'action d'Istanbul sont contrastés. Au nombre des progrès, on peut citer : un accès accru à Internet : un doublement de la part de l'énergie produite à partir de ressources renouvelables autres que l'hydroélectricité : des accroissements modestes de la productivité agricole : des améliorations globales de l'indice du capital humain : une hausse des dépenses de santé par habitant, accompagnée d'un accès amélioré à l'eau et aux services d'assainissement : enfin, une plus grande diversification économique. En outre, au moins cinq pays africain sont dans la fourchette permettant de remplir dans les trois années à venir les critères de l'admissibilité à la sortie de la liste des PMA. En particulier, Djibouti, le Lesotho et le Togo seront des candidats probables à l'admissibilité à la sortie de la liste des PMA, pour la première fois, d'ici le prochain examen triennal de 2021.

En dépit de ces progrès, de nombreuses difficultés demeurent. Premièrement, l'accroissement continu des populations urbaines dans les PMA africains s'est accompagné d'un accroissement du nombre de personnes qui vivent dans des taudis. En 2014, près de 66 % de la population urbaine du continent vivait dans des taudis ou des établissements spontanés. Cela a des répercussions en matière de santé et

d'exposition à des catastrophes dues au climat et à d'autres catastrophes naturelles.

Deuxièmement, la mobilisation des ressources nationales reste faible, autour de 15 % du PIB, ce qui rend la plupart des PMA africains fortement dépendants de l'APD. La capacité d'investissement de ces pays est aussi en baisse, comme le démontrent les tendances de la formation du capital fixe. Ceci a une incidence négative sur la croissance et le développement.

Le bilan en matière de gouvernance des PMA africains est, toutefois, source de préoccupation, ces pays se signalant par la distinction peu enviable d'être ceux qui ont les plus mauvais résultats à l'indice Ibrahim de la gouvernance en Afrique. Les PMA africains ont aussi de mauvais résultats par rapport aux indicateurs de la Banque mondiale en matière de gouvernance dans le monde, pour ce qui est de l'efficacité de l'État, de la primauté du droit et de la qualité de la réglementation. Enfin, de façon disproportionnée, un petit nombre seulement de PMA africains remplissent en 2018 les critères de l'admissibilité à la sortie de la liste des PMA. Seuls deux des 12 pays qui remplissent les critères de sortie de la liste des PMA en 2018 sont des pays africains, à savoir l'Angola et Sao Tomé-et-Principe.

Les PMA africains doivent redoubler d'efforts pour accélérer leur passage dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire. En particulier, des interventions stratégiques dans le développement humain revêtiront une importance cruciale, étant donné qu'aucun pays africain n'a atteint le seuil de l'admissibilité à la sortie de la liste des PMA sur la base de l'indice du capital humain.

Pour la poursuite des progrès qui permettent de remplir les critères du RNB par habitant et de la vulnérabilité économique, il faut une plus grande diversification des économies, afin de réduire au minimum l'exposition à la volatilité des prix des produits de base et à d'autres chocs extérieurs. Il sera aussi nécessaire à cet effet de renforcer les capacités de gestion des risques de catastrophe et la résilience face aux chocs écologiques.

Les PMA africains ont besoin de mettre en place des institutions robustes et indépendantes pour renforcer la gouvernance économique, s'ils veulent parvenir à une croissance et à une transformation rapides. Des institutions capables de concevoir et de mettre en œuvre des plans et stratégies à moyen terme pour tous et durables sont requises. Ces institutions doivent reposer sur le respect de la constitution et sur la primauté du droit, notamment sur un appareil judiciaire indépendant, des institutions politiques représentatives, des organes de réglementation efficaces et des forces de l'ordre faisant respecter le droit de propriété. De même, une direction forte aux niveaux politique et technique est essentielle pour traduire les plans et visions en croissance et en développement partagés.

Pour assurer un financement durable de leurs priorités de développement, les PMA africains doivent renforcer leur capacité et leurs efforts de mobilisation des ressources, tant nationales qu'extérieures, pour répondre aux importants besoins d'investissement dans les services sociaux de base, l'énergie et les infrastructures. Comblant les lacunes dans la collecte et la gestion de l'impôt, élargir l'assiette fiscale et rationaliser les règles qui régissent l'activité économique, ce sont là quelques-

uns des moyens qui permettent d'accroître les recettes collectées. Il convient aussi d'améliorer la gouvernance, de présenter l'Afrique comme une destination attrayante pour faire des affaires et de prendre des mesures importantes pour attirer les flux de l'investissement étranger direct (IED).

## Références

- African Population and Health Research Centre (2014). *Population and Health Dynamics in Nairobi's Informal Settlements: Report of the Nairobi Cross-sectional Slums Survey (NCSS) 2012*. Nairobi.
- Agyenim-Boateng, Yaw, Richard Benson-Armer et Bill Russo (2015). « Winning in Africa's consumer market », McKinsey and Company, Consumer Packaged Goods. Disponible à l'adresse : <http://www.mckinsey.com/industries/consumer-packaged-goods/our-insights/winning-in-africas-consumer-market>. Consulté le 15 janvier 2018.
- Balchunas, Eric (2014). « Ride 'African Lion' economies with an ETF. » *Bloomberg Business Week*, 4 août 2014. Disponible à l'adresse : <https://www.bloomberg.com/news/articles/2014-08-04/ride-african-lion-economies-with-an-etf>. Consulté le 15 janvier 2018.
- Banque mondiale (2017). Indicateurs du développement dans le monde 2017. Washington : Banque mondiale. Disponible à l'adresse : <http://databank.worldbank.org/data/reports.aspx?source=world-development-indicators>.
- Beegle, Kathleen et al. (2016) *Poverty in a Rising Africa*. Washington : Groupe de la Banque mondiale. Disponible à l'adresse : <http://documents.worldbank.org/curated/en/949241467996692059/Poverty-in-a-rising-Africa>. Consulté le 15 janvier 2017.
- Calá, Carla Daniela, Josep Maria Arauzo-Carod et Miguel Manjón-Antolín (2015). « The determinants of entrepreneurship in developing countries », Document de Treball n.01-2015. Department d'Economia, Universitat de Rovira I Virgili, Reus, Espagne. Disponible à l'adresse : <http://nulan.mdp.edu.ar/2125/1/cala.2015.pdf>.
- Commission économique pour l'Afrique (2017a). *Rapport sur le développement économique en Afrique 2017 : L'industrialisation et l'urbanisation au service de la transformation de l'Afrique*. Addis-Abeba.
- \_\_\_\_\_ (2017b). Progrès dans la mise en œuvre des domaines prioritaires du Programme d'action d'Istanbul en faveur des pays les moins avancés pour la décennie 2011-2020. Addis-Abeba.
- Commission économique pour l'Afrique, Banque africaine de développement, Commission de l'Union africaine et Programme des Nations Unies pour le développement (2016). *OMD-Agenda 2063/ODD - Rapport de transition 2016*. Addis-Abeba.
- Commission de l'Union africaine, Nouveau Partenariat pour le développement de l'Afrique, Banque africaine de développement et Stratégie internationale de réduction des catastrophes (2004). *Stratégie régionale africaine de prévention des catastrophes*. Addis-Abeba. Disponible à l'adresse : [http://www.unisdr.org/files/4038\\_africaregionalstrategy1.pdf](http://www.unisdr.org/files/4038_africaregionalstrategy1.pdf). Consulté le 31 janvier 2017.
- Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (2006). *Rapport sur les pays les moins avancés 2006 : Développement des capacités productives*. Numéro de vente de la version anglaise E.06.II.D.9. Disponible à l'adresse : [http://unctad.org/en/Docs/ldc2006\\_en.pdf](http://unctad.org/en/Docs/ldc2006_en.pdf).
- \_\_\_\_\_ (2017). *Rapport sur l'investissement dans le monde 2017 : L'investissement et l'économie numérique*. Numéro de vente de la version anglaise E.17.II.D.3. Disponible à l'adresse : [http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2017\\_en.pdf](http://unctad.org/en/PublicationsLibrary/wir2017_en.pdf).
- Fonds monétaire international (2011). *Revenu mobilization in developing countries*. Département des finances publiques. Washington : Fonds monétaire international.

\_\_\_\_\_ (2017a). *Seeking Sustainable Growth: Short-Term Recovery, Long-Term Challenges*. Washington, Octobre. Disponible à l'adresse : <http://www.imf.org/en/publications/weo/issues/2017/09/19/world-economic-outlook-october-2017>.

\_\_\_\_\_ (2017b). IMF/World Revenue Longitudinal Data (WoRLD). Disponible à l'adresse : <https://data.world/imf/world-revenue-longitudinal-dat>.

ONU, Département des affaires économiques et sociales, Division des politiques et de l'analyse en matière de développement (2018). Indice du capital humain et indice de vulnérabilité économique.

ONU, Département des affaires économiques et sociales, Division de la population (2017). *Perspectives de la population mondiale : Revision, Key Findings and Advance Tables*. Document

de travail n° ESA/P/WP/248. Disponible à l'adresse : [https://esa.un.org/unpd/wpp/publications/Files/WPP2017\\_KeyFindings.pdf](https://esa.un.org/unpd/wpp/publications/Files/WPP2017_KeyFindings.pdf).

ONU, Division statistique de l'ONU (2018). UNdata : A world of information. Disponible à l'adresse : <http://data.un.org>.

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (2016). Site Internet AQUASTAT. Disponible à l'adresse : <http://www.fao.org/nr/water/aquastat/didyouknow/index3.stm>. Consulté le 31 janvier 2018.

Programme des Nations Unies pour le développement (2018). Données concernant le développement humain (1990–2015). Rapports sur le développement humain, Programme DES Nations Unies pour le développement. Disponible à l'adresse : <http://hdr.undp.org/en/data>.

## Annexe

**Tableau 1: PMA africains**

|    | Pays                             | Année d'inclusion | Abréviation du nom, le cas échéant |
|----|----------------------------------|-------------------|------------------------------------|
| 1  | Angola*                          | 1994              | AGO                                |
| 2  | Bénin                            | 1971              | BEN                                |
| 3  | Burkina Faso                     | 1971              | BFA                                |
| 4  | Burundi                          | 1971              | BDI                                |
| 5  | Comores                          | 1977              | COM                                |
| 6  | Djibouti                         | 1982              | DJI                                |
| 7  | Érythrée                         | 1994              | ERI                                |
| 8  | Éthiopie                         | 1971              | ETH                                |
| 9  | Gambie                           | 1975              | GMB                                |
| 10 | Guinée                           | 1971              | GIN                                |
| 11 | Guinée-Bissau                    | 1981              | GBSU                               |
| 12 | Lesotho                          | 1971              | LSO                                |
| 13 | Libéria                          | 1990              | LBR                                |
| 14 | Madagascar                       | 1991              | MDG                                |
| 15 | Malawi                           | 1971              | MWI                                |
| 16 | Mali                             | 1971              | MLI                                |
| 17 | Mauritanie                       | 1986              | MRT                                |
| 18 | Mozambique                       | 1988              | MOZ                                |
| 19 | Niger                            | 1971              | NER                                |
| 20 | Ouganda                          | 1971              | UGA                                |
| 21 | République centrafricaine        | 1975              | RCA                                |
| 22 | République démocratique du Congo | 1991              | RDC                                |
| 23 | République-Unie de Tanzanie      | 1971              | TZA                                |
| 24 | Rwanda                           | 1971              | RWA                                |
| 25 | Sao Tomé-et-Principe             | 1982              | STP                                |
| 26 | Sénégal                          | 2000              | SEN                                |
| 27 | Sierra Leone                     | 1982              | SLI                                |
| 28 | Somalie                          | 1971              | SOM                                |
| 29 | Soudan                           | 1971              | SDN                                |
| 30 | Soudan du Sud                    | 2012              | SSD                                |
| 31 | Tchad                            | 1971              | TCD                                |
| 32 | Togo                             | 1982              | TGO                                |
| 33 | Zambie                           | 1991              | ZMB                                |

**Source :** Comité des politiques de développement des Nations Unies, 2017.

\* Admissibilité à l'inclusion dans la catégorie des pays à revenu intermédiaire attendue pour 2021

**Tableau 2: Pays africains qui auront rempli au moins un critère au moment de l'examen triennal de 2018**

|    | Pays            | Revenu national brut par habitant | IVE  | ICH  |
|----|-----------------|-----------------------------------|------|------|
| 1  | Djibouti        | 1 894                             | 36,3 | 58   |
| 2  | Comores         | 1 595                             | 52,4 | 49,4 |
| 3  | Zambie          | 1 561                             | 40,5 | 58,6 |
| 4  | Soudan          | 1 452                             | 49,2 | 53   |
| 5  | Soudan du Sud   | 1 303                             | 55,6 | 25,8 |
| 6  | Lesotho         | 1 296                             | 42   | 61,6 |
| 7  | R-U de Tanzanie | 874                               | 27,9 | 56   |
| 8  | Guinée          | 678                               | 30,2 | 39,5 |
| 9  | Ouganda         | 661                               | 31,7 | 50,2 |
| 10 | Togo            | 555                               | 28,3 | 61,8 |
| 11 | RDC             | 481                               | 27,2 | 41,9 |

*ICH* : indice du capital humain : *IVE* : indice de vulnérabilité économique.